

# L'écho du Parc

Numéro 28 - janvier - mai 2009



Que laisserons nous à nos enfants  
A 12 ou espaces naturels



A 12 : le débat public national est lancé

Le nouveau mobilier rural installé

Un guide pour les couleurs de vos maisons





Le site internet du Parc nouvelle génération est arrivé : facilité de navigation et rapidité d'accès à l'information ont été améliorées.

En plus des renseignements sur les villages, les patrimoines

Allez faire un tour sur [www.parc-naturel-chevreuse.fr](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr) !



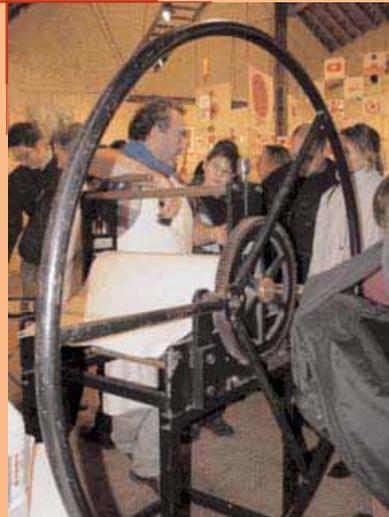
ou le fonctionnement du Parc déjà bien apprécié (plus de 10 000 visiteurs par mois), de nouvelles rubriques pratiques ont été ajoutées pour les habitants : annuaire des associations, des commerces et services, aides aux particuliers pour la maison, le jardin, fiches randonnées...

Actualités, documents à télécharger et carte postale virtuelle vous attendent aussi sur le site.



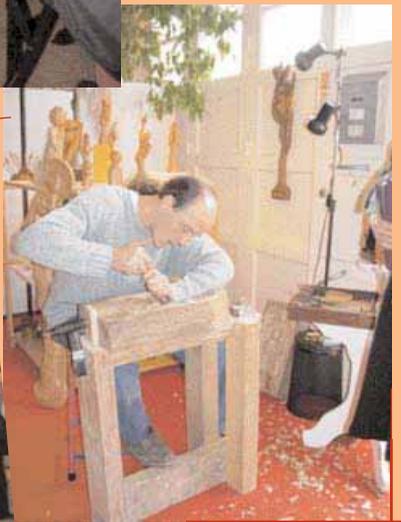
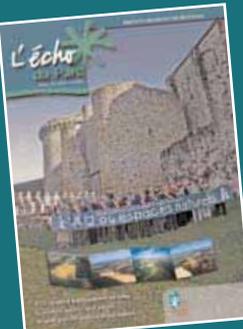
Un comité scientifique pour le Parc

Le comité scientifique du Parc naturel régional a été constitué et mis en place, réunissant des spécialistes de nombreuses disciplines (naturaliste, architecte, urbaniste, historien, économiste, sociologue...). Cette instance a pour but d'aider les élus et les techniciens du Parc à approfondir certaines thématiques et à dégager une vision prospective. Nul doute que ce regard transversal d'éminents scientifiques apportera beaucoup dans l'analyse des enjeux de territoire et la formulation de stratégies d'intervention.



Visites d'ateliers d'artistes

En novembre dernier la toute nouvelle association des artistes de la Vallée de Chevreuse, Hélium, organisait ses journées de visites d'ateliers : un franc succès pour une première. Découvertes de talents, échanges avec l'artiste dans son univers de travail étaient les ingrédients de cette formule réussie.

Autour d'Yves Vandewalle Président du Parc Conseiller Général, Maire de Lévis-Saint-Nom, de Valérie Péresse Députée, Conseillère Régionale de Anny Poursinoff Conseillère Régionale, de Jean Créno Maire du Mesnil Saint Denis, Président de l'Union des Maires du Canton de Chevreuse, les maires et représentants des communes du Parc naturel régional manifestent leur opposition au projet de prolongement de l'autoroute A12.

## LES COMMUNES DU PARC

◆ Auffargis	01 34 57 86 20	◆ Clairefontaine-en-Yvelines	01 34 84 50 68	◆ Saint-Forget	01 30 52 50 55
◆ Bonnelles	01 30 88 47 30	◆ Dampierre-en-Yvelines	01 30 52 53 70	◆ Saint-Lambert-des-Bois	01 30 43 77 25
◆ Bullion	01 30 41 30 20	◆ Lévis-Saint-Nom	01 34 61 82 05	◆ Saint-Rémy-lès-Chevreuse	01 30 47 05 00
◆ La Celle-les-Bordes	01 34 85 22 28	◆ Longvilliers	01 30 41 33 96	◆ Senlisse	01 30 52 50 71
◆ Cernay-la-Ville	01 34 85 21 35	◆ Magny-les-Hameaux	01 39 44 71 71	◆ Vieille-Eglise-en-Yvelines	01 30 41 16 13
◆ Châteaufort	01 39 56 76 76	◆ Le Mesnil-Saint-Denis	01 30 13 86 50	<b>Villes-portes :</b>	
◆ Chevreuse	01 30 52 15 30	◆ Milon-la-Chapelle	01 30 52 19 22	◆ Rambouillet	01 34 57 34 57
◆ Choisel	01 30 52 42 15	◆ Rochefort-en-Yvelines	01 30 41 31 06	◆ Voisins-le-Bretonneux	01 30 48 58 68

# Le mot du Président



**M**adame, Monsieur,  
C'est avec un réel plaisir que je vous souhaite une bonne et heureuse année au nom des élus et du personnel du Parc naturel régional. Une année qui comblera vos espoirs, familiaux, professionnels et associatifs.

2006 est une année cruciale pour le Parc naturel régional qui doit relever deux défis majeurs : la question du prolongement de l'autoroute A12 et le lancement des travaux d'élaboration de la nouvelle charte qui fixera les objectifs et les moyens d'action du Parc pour la décennie 2009 – 2019.

L'organisation d'un débat public sur le projet de prolongement de l'autoroute A12 est un succès et une chance quand on se rappelle que le tracé 2D avait été officiellement choisi par l'Etat début 2002. Il devrait durer quatre mois et permettre à chacun et chacune d'entre vous de développer ses arguments, tant sur l'opportunité du projet que sur les différents tracés envisagés et leur impact sur notre territoire. Nous devons saisir cette chance car l'Etat devra prendre une décision définitive d'ici la fin de l'année, sur la base des conclusions de ce débat. Une belle occasion de rappeler les principes du développement durable dont est porteur tout parc naturel régional.

Le second défi, c'est la mise en chantier de la nouvelle charte du Parc qui doit être prête début 2008 pour une signature début 2009. L'échéance peut sembler lointaine, mais bâtir un projet politique commun exige un long et difficile travail de concertation, d'autant plus important que le Conseil régional envisage d'agrandir le Parc à de nouvelles communes.

Nous souhaitons que cet élargissement soit conduit avec discernement pour renforcer le Parc et non pas l'affaiblir. Tout en veillant au respect des grands principes fixés par la loi, les objectifs seront revus et certainement élargis à de nouveaux thèmes comme l'énergie.

Bonne année, et à bientôt.

Yves Vandewalle  
Conseiller Général des Yvelines  
Maire de Lévis-Saint-Nom

## Sommaire

Dossier \_\_\_\_\_ P4  
L'A12 en question...



Portrait \_\_\_\_\_ P11  
Pierre Cogen  
Grandes orgues à domicile



Nature \_\_\_\_\_ P12  
Nos paysages, expressions  
de la biodiversité locale

Economie au quotidien \_\_\_\_\_ P14  
"Hôtels au naturel", un charme fou



Patrimoine \_\_\_\_\_ P16  
Saint-Forget redonne vie à des peintures  
murales

Terroir \_\_\_\_\_ P18  
Balades à la carte... ou cartes pour balades ?

Villages \_\_\_\_\_ P20  
Des couleurs plein la vie pour nos maisons

Echo-citoyenneté \_\_\_\_\_ P22  
Bio is beautiful

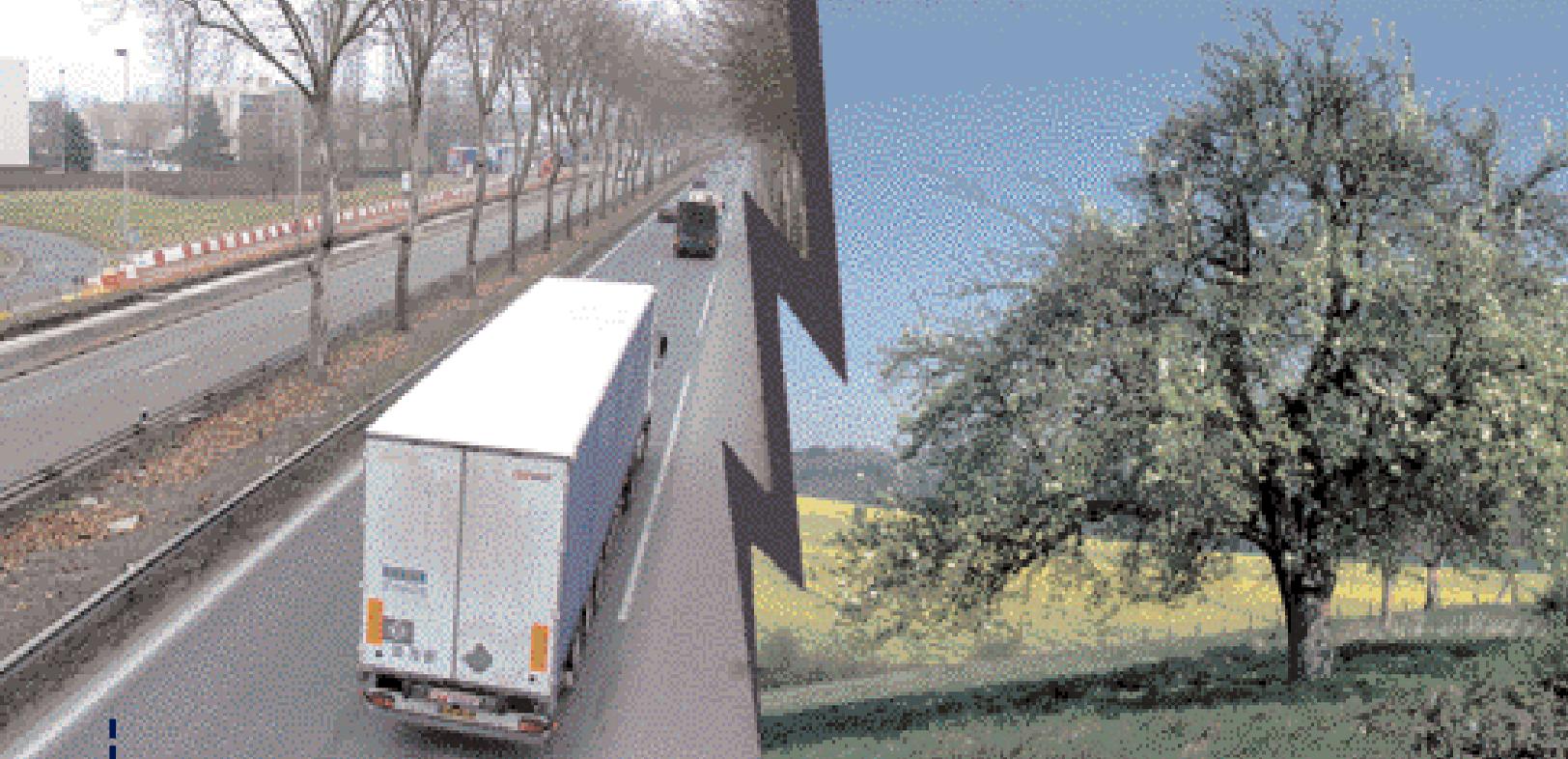


Echo du Parc  
Janvier > Mai 2006 n° 36

Directeur de la publication :  
Charles-Antoine de Ferrières  
Président de la commission  
communication : Guy Poupart  
Rédactrice en chef :  
Virginie Le Vot  
Comité de rédaction : Virginie  
Le Vot, Patrick Blanc, Hélène  
Dupont - Ont participé à ce  
numéro : M. Adam, E. Aubert,  
S. Bloch, G. Brice, D. Cambournac,  
M. Drici, V. Dargery, C. Géronimi,  
J. Guyot, L. Guilbot, D. Leroy,  
E. Lemonnier, A. Lottin, A. Michel,  
C. Reinaud, P. Rocher

Pour l'équipe du Parc :  
O. Sanch, F. Hardy, A. Mari,  
V. Pastor, B. Rombauts, G. Wolff,  
S. Dransart, P. Blanc, M. Thioux  
Maquette : e.maginère  
Impression sur papier sans  
chlore : Imprimerie de Pithiviers  
Photographies : Diapotheque  
PNR, DR.

Parc naturel régional  
Château de la Madeleine  
Chemin Jean Racine  
78472 Chevreuse cedex  
Tél. : 01 30 52 09 09  
contact.pnr.chevreuse@wanadoo.fr  
www.parc-naturel-chevreuse.fr



# A12 ou espaces naturels ? A vous de vous prononcer !

Depuis plusieurs numéros, nous vous informons sur le projet de prolongement de l'autoroute A 12 à l'ouest du territoire de notre Parc naturel régional. Dans quelques semaines débutera la Commission nationale du débat public. L'ouverture de ce débat réclamé depuis près de 30 ans par les populations riveraines représente pour elles une chance unique à saisir absolument.

Afin de nourrir vos réflexions, le Parc naturel régional, porteur du concept de développement durable, a souhaité vous livrer les points de vue de spécialistes en urbanisme, en conception de grands ouvrages d'art routiers et en santé publique. Leurs regards croisés vous aideront à mieux comprendre les enjeux de ce projet, les impacts des diverses solutions envisagées. Dès lors en connaissance de cause, vous pourrez vous mobiliser lors des débats qui se tiendront de mars à juin 2006.

Le 6 juillet 2005, la Commission Nationale du Débat Public, après avoir été sollicitée fin mai par le ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, décidait que le prolongement de l'autoroute A 12 devait faire l'objet

d'un débat public.

La décision parue au Journal Officiel du 16 juillet précise que le dossier présenté au public devra notamment comporter une présentation affinée des hypothèses d'aménagement sur place.

## QU'EST-CE QUE LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC ?

Outil de la démocratie de proximité, la CNDP a pour mission de veiller au respect de la participation du public lors du processus d'élaboration des projets d'aménagement et d'équipement d'intérêt national. Ainsi, chaque habitant est porteur d'une responsabilité dans le débat public, il dispose de la même faculté d'expression que tout autre individu, voisin, élu, politique, etc.

Le travail d'une commission nationale du débat public est de quatre mois maximum, prolongé si nécessaire de deux mois. La commission n'émet pas d'avis. Au plus tard deux mois après la clôture du débat, son président en dresse le bilan et publie un compte-rendu.

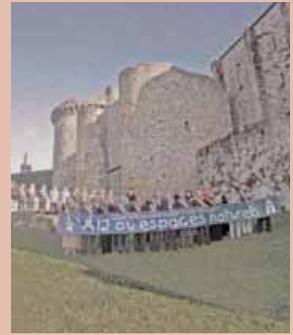
Gilbert Carrère, ancien Préfet, a été nommé Président de la Commission Particulière chargée d'organiser le débat qui nous concerne.

Concrètement...

La Commission Particulière doit :

- fournir les possibilités d'une large information sur le projet aux citoyens, aux instances socio-économiques et associations, aux instances politiques, à la presse, etc. ;
  - permettre le débat et l'expression de toutes les opinions ;
  - rendre compte des questions et opinions qui se sont exprimées.
- Les moyens utilisés sont en général les réunions publiques et particulières, la publication d'un "journal du débat" et de feuillets "paroles d'acteurs", l'ouverture d'un site internet, des parutions dans la presse, etc.
- Site internet CNDP [www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)

## LE PARC ET LES ÉLUS INVITENT CHACUN D'ENTRE VOUS À PARTICIPER ET À S'EXPRIMER



En concertation avec les associations de défense de l'environnement, les élus des communes du Parc ont préparé une vaste campagne de communication et de sensibilisation. Entre autres :

- des banderoles aux entrées des villages du Parc expriment clairement le choix qui se pose ;
- des cartes postales destinées au Président de la République, au ministre des Transports, au ministre de l'Environnement et au président de la Région Île-de-France attendent votre signature dans les mairies, à la maison du Parc et en porte-à-porte dans certaines communes. Vos élus et les associations les collecteront et les remettront solennellement à leurs destinataires.

Nous comptons absolument sur votre solidarité et sur votre participation massive.

*Cette campagne de cartes postales a reçu le soutien du photographe Yann Arthus-Bertrand, auteur des quatre images.*

Pour de plus amples renseignements :

- Le Parc [www.parc-naturel-chevreuse.org](http://www.parc-naturel-chevreuse.org)
- Le Collectif pour l'aménagement de la RN 10 au lieu du prolongement de l'A 12 : <http://www.a12non.org>

## L'autoroute A12 ou le serpent de mer

*"...Scènes de la vie champêtre : à l'ombre des échangeurs, au son d'une symphonie pour moteurs et d'un requiem pour poissons et oiseaux défunts ; dans une atmosphère pestilentielle, les pêcheurs pêchent des godasses dans l'eau boueuse et mazoutée..."*

Nous écrivions cela en janvier 1978, lorsque nous avons créé l'APNEM\*\*\* afin d'alerter les Mesnilois sur le projet A12. Depuis nous avons suivi le développement des projets autoroutiers successifs. Les uns après les autres, tel le serpent de mer, ils sont apparus puis ont tous disparu. Pourquoi ? Malgré ses affirmations, la DDE méprise l'environnement des autoroutes, lesquelles doivent passer là où le conflit est minimum. Son directeur, jadis, nous avait affirmé : "C'est beau, une autoroute !" ; et nous avons répondu "Mais pour les habitants c'est une frontière bruyante et polluante" ; "Nous ne pouvons donc pas nous entendre" avait-il conclu. Ceci résume le débat du transport et des contraintes locales. Conçu comme un jeu vidéo *type Sim City*, on dessine un projet d'autoroute destiné à absorber un futur trafic sans tenir compte, ni de l'écosystème urbain, ni de la vie des communes traversées – en l'occurrence, Trappes, Le Mesnil, La Verrière... - . Ces projections se sont



**Claude Leroy\***  
**et Nataline Alessandrini-Leroy\*\***  
**cofondateurs de l'APNEM\*\*\***

\* Directeur de Recherche honoraire du Laboratoire d'éco-éthologie humaine de l'Institut Marcel Rivière.  
Ancien vice Président de la section Habitat du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique au ministère de la Santé.  
Ex coordonnateur pour les recherches sur les écosystèmes (programme Man and Biosphere UNESCO France).

\*\* Directrice de la Ligue Française pour la Santé Mentale.

\*\*\* Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement du Mesnil-St-Denis.



toujours avérées fausses. (...) Les projets actuels *radotent* sur un mode archaïque [*de mon temps les vaches étaient plus grosses...*] négligent la future pénurie du pétrole et son coût, le développement des communications - courriels, téléconférences -, les *relocalisations*, la réduction du travail à flux tendu des entreprises, et l'augmentation du ferroutage et du transport fluvial. Une fois *déchiré* le tissu urbain et naturel, personne ne versera un sou pour le *raccommoder*.

Les caisses sont vides, aussi pourquoi dépenser tant d'argent pour des projets nuisibles à notre santé physique et mentale, sans autre retombée économique que l'intérêt des promoteurs pour une urbanisation sauvage satellite où ils se gardent bien de vivre ? ■



# Oui aux villes compactes, non aux autoroutes

Pierre Merlin nous confie le point de vue de "l'Union des associations franciliennes de sauvegarde et de mise en valeur de l'environnement" sur l'avenir et la mobilité dans notre région, et plus particulièrement sur le projet de prolongement de l'autoroute A 12.

## Dans le cadre de vos réflexions sur la révision du SDRIF\*, quels sont les grands enjeux en matière de transports et de circulation face à la conjoncture actuelle ?

Le Président du Conseil Régional souhaite que l'Île-de-France soit la première "écorégion" d'Europe : cela recoupe nos orientations et l'approfondissement de ce concept sera notre tâche majeure pour l'année à venir. Cette révision du SDRIF est l'occasion de nous projeter à très long terme, à l'horizon de 2050 pour donner un ordre de grandeur, donc bien au-delà de l'année 2025 indiquée dans le Schéma directeur. Cette vision prospective doit avoir pour objet de réfléchir à ce que pourraient être les issues des trois grandes crises actuelles, à savoir énergétique, climatique et sociétale.

Le SDRIF actuel s'intéresse tout d'abord au développement et à l'attractivité économiques de la Région, ensuite seulement à la qualité du cadre de vie et enfin à la réduction des inégalités. A notre avis, les priorités doivent être inversées. La restauration de la qualité de vie est la condition de l'attractivité économique de l'Île-de-France. La réduction des inégalités spatiales, seule capable d'assurer un climat apaisé et sûr, est la condition de l'amélioration de la qualité de la vie.

## L'un des grands problèmes de cette région est de s'y déplacer, ce qui influe sur le mode de vie de ses habitants. Quelles sont pour vous les grandes directions à prendre dans ce SDRIF en matière de transport ?

En amont du transport, il faut parler de l'organisation de l'espace, les deux étant clairement liés. Mireille Ferri (Vice-Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France), qui anime les débats de la préparation du Schéma directeur, plaide en faveur de la densification, qui consiste à économiser l'espace, en limitant les urbanisations périphériques, en réutilisant des friches industrielles ou ferroviaires, en densifiant



**Pierre Merlin**

*Président d'Île-de-France Environnement*

Préside Île-de-France Environnement (IDFE) depuis avril 2005, union de 351 associations vouées à la sauvegarde et à la mise en valeur de l'environnement en Île-de-France. Il a animé, au sein d'IDFE, la préparation des "200 propositions pour la révision du Schéma directeur de la région Île-de-France".

Auteur d'une cinquantaine d'ouvrages sur l'urbanisme, la planification des transports, etc.

Pierre Merlin a été :

- Professeur d'aménagement et d'urbanisme à la Sorbonne,
- Directeur scientifique de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne (actuel IAURIF)
- Fondateur de l'Institut Français d'Urbanisme à l'université de Paris VIII, puis de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Sorbonne.

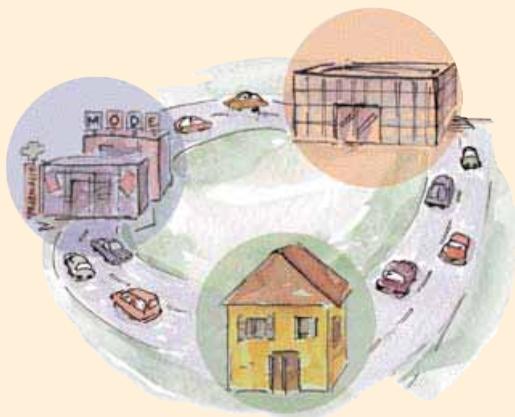
les quartiers peu denses mais bien desservis par les transports en commun. Cette ville compacte, organisée, structurée par un réseau de transports en commun, favorisant les déplacements à pied ou à bicyclette, sera économe en énergie, surtout pétrolière, et donc moins polluante. Cette cohérence d'ensemble doit être un des éléments constitutifs de l'écorégion.

La priorité aux transports en commun, que je réclame depuis quarante ans, paraît plus que jamais primordiale. Il est temps de cesser de construire des autoroutes urbaines qui ne font qu'amener un trafic routier supplémentaire, consommer du pétrole, émettre du bruit, des pollutions, des gaz à effet de serre, engendrer des accidents.

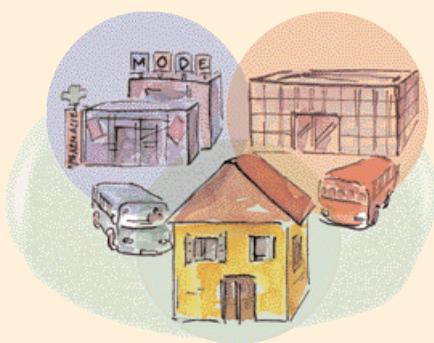
## La Haute Vallée de Chevreuse est justement concernée par le projet de construction de l'autoroute A12, qu'en pensez-vous ?

C'est un sujet que je connais bien puisque j'avais travaillé au premier schéma directeur régional, celui de 1965, qui évoquait ce projet. Le Schéma directeur visait alors une desserte de la région, à la fois par un réseau d'autoroutes et par les transports en commun et a été à l'origine du RER. Mais aujourd'hui, nous sommes convaincus à Île-de-France environnement, qu'il faut mettre fin au

## QUELLE ORGANISATION DE L'ESPACE ?

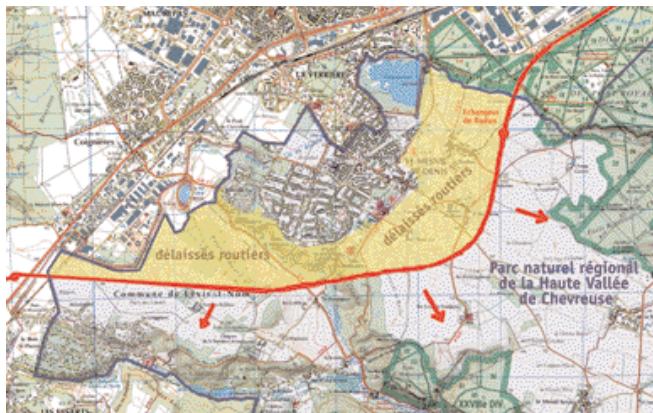


L'aménagement hier : L'étalement.  
Beaucoup d'espaces consommés  
et de déplacements individuels



L'Eco-Région demain :  
des villes compactes, économes en énergie  
et propices aux transports en commun

La pression pour ouvrir de nouveaux terrains à l'urbanisation autour d'une autoroute est très forte.



développement des autoroutes. Leurs effets ne se limitent pas au trafic qu'elles acheminent et à celui (dit induit) qu'elles suscitent en plus du trafic préexistant. Les échangeurs d'une autoroute transforment les zones voisines. D'une part, ils agissent comme diffuseurs de la circulation sur le réseau de voies banales (routes nationales, départementales et locales). D'autre part, en rendant plus accessibles les secteurs qu'elle dessert à partir de ces échangeurs, une autoroute favorise leur urbanisation ou leur densification. Les valeurs foncières subissent une hausse, qui correspond au gain de temps que l'autoroute est supposée permettre. La pression pour ouvrir de nouveaux terrains à l'urbanisation ou pour élever les densités devient plus forte. Dans le cas de l'autoroute A 12, les échangeurs entraîneraient de tels effets sur toute la région du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

## "LA DÉCHIRURE AUTOROUTIÈRE D'ESPACES URBAINS N'EST PAS ACCEPTABLE, PAS PLUS AUJOURD'HUI À TRAPPES QUE DEMAIN AU MESNIL-SAINT- DENIS (...) LA SOLUTION SERAIT UN RÉAMÉNAGEMENT DE LA RN10."

Quelle solution pour l'A12 votre association préconise-t-elle ?

Si le projet se réalisait, il écornerait sérieusement le Parc et traverserait un site classé, le Vallon du Pommeret. On nous objectera que les conditions de circulation sur l'actuelle RN 10 sont extrêmement insatisfaisantes, non seulement pour les automobilistes, mais surtout pour les communes traversées. Objection que l'on ne peut pas balayer du revers de la main. La déchirure d'espaces urbains n'est pas acceptable, pas plus aujourd'hui à Trappes que demain au Mesnil-Saint-Denis comme le suggère l'un des projets de tracés. Il faut donc éviter d'opposer les communes du Parc à celles de l'axe Trappes - Rambouillet.

La solution serait un réaménagement de la RN 10, répondant à trois conditions :

- écouler un trafic au moins égal au trafic actuel. Je ne dis pas atteignant le volume annoncé par la Direction Départementale de l'Équipement qui fait état d'une croissance qui, si elle n'est pas absurde, n'est nullement une certitude et, en tout cas, n'est pas souhaitable ;
- assurer un coût comparable à celui que représenteraient le prolongement de l'autoroute A12 plus celui du réaménagement de la RN 10 qui serait de toute façon nécessaire ;
- créer des conditions urbaines acceptables, voire recoudre les deux rives de cette nationale 10 pour améliorer la vie quotidienne des habitants et retrouver l'unité du tissu urbain.

Cette solution ne peut être parée de toutes les vertus. L'aménagement nécessitera du temps. Les habitants des quartiers traversés vivront une situation

pénible pendant la durée des travaux avant d'en être les bénéficiaires. Mais ayons à l'esprit que la durée des travaux s'exprime en années, alors que la durée de vie de telles infrastructures s'exprime en générations, voire en siècles, comme celle des grands axes ferroviaires. Techniquement, des souterrains seront à créer. Les services de l'équipement parlent de près de 7 km. Or, les zones habitées représentent moins de 3 km ; le reste est constitué de zones d'activités dont la desserte nécessite un trafic en surface.

Je regrette que cette solution n'ait pas été étudiée plus tôt. Ma conviction est qu'elle n'est pas impossible. Telle est la position que nous défendrons à la Commission du débat public. Et j'ai bon espoir que la commission conclue ainsi. ■

Propos recueillis par Evelyne Aubert et Patrick Blanc



### L'INTÉRÊT DE RÉAMÉNER LA RN 10

Selon Pierre Merlin, le réaménagement de la RN 10 est la meilleure solution, à condition qu'il réponde à certains critères :

- écouler un trafic au moins égal au trafic actuel,
- recoudre les deux rives de cette nationale 10 pour améliorer la vie quotidienne des habitants et retrouver l'unité du tissu urbain.

Quand au coût d'un tel projet, il doit être comparé à celui que représenterait le prolongement de l'autoroute A 12 ajouté à celui de la réhabilitation de l'actuelle RN 10, de toute façon nécessaire.

\*SDRIF : document fixant, à travers un rapport et des cartes, les orientations, spatialisées, de la politique à long terme d'aménagement et d'urbanisme de l'Île-de-France (zones d'urbanisation, secteurs à préserver, implantation des activités, projets d'infrastructures et de grands équipements ...

(cf. Pierre MERLIN, in Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 4<sup>e</sup> éd., PUF, 2005, p. 811)



# L'analyse de Michel Virlogeux

Le projet de prolongement de l'A 12 concerne tous les habitants du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, car il peut avoir une influence considérable – et particulièrement néfaste – sur son avenir. Laissant à d'autres le soin d'évoquer les problèmes d'environnement, le Président du Parc m'a demandé de donner mon avis d'ingénieur sur le projet. Il est, en effet, essentiel que les responsables du Parc, les élus et les habitants prennent conscience non seulement des enjeux de ce projet qu'ils connaissent certainement, mais aussi des raisons qui poussent au prolongement de l'autoroute et aux contraintes techniques (et politiques) qui conduiront à la décision finale, car il n'est pas exclu qu'en fin de compte le choix pour le Parc consiste à accepter le moindre mal.



**Michel Virlogeux**  
Ingénieur en chef (er) des Ponts et Chaussées.  
Consultant indépendant dans le domaine des grands ouvrages d'art.  
Concepteur du pont de Normandie et du Viaduc de Millau.

Je me référerai au seul dossier technique dont je dispose : la comparaison des tracés établie en mai 2004 par la subdivision des études routières de la Direction Départementale de l'Équipement des Yvelines.

La route nationale 10 est actuellement saturée entre Trappes et les Essarts-le-Roi, et les services de l'État prévoient une augmentation du trafic de près de 50% entre 2003 et 2015, pour atteindre 100 000 véhicules par jour à l'entrée de Trappes, en 2015.

Cette prévision est évidemment discutable, car le ralentissement de l'activité économique, le prix du pétrole et les mesures prises en faveur des transports en commun devraient logiquement conduire à des chiffres plus modestes. Il n'empêche que le trafic sera largement supérieur aux capacités de la RN 10, et qu'il faudra l'aménager d'une façon ou d'une autre.

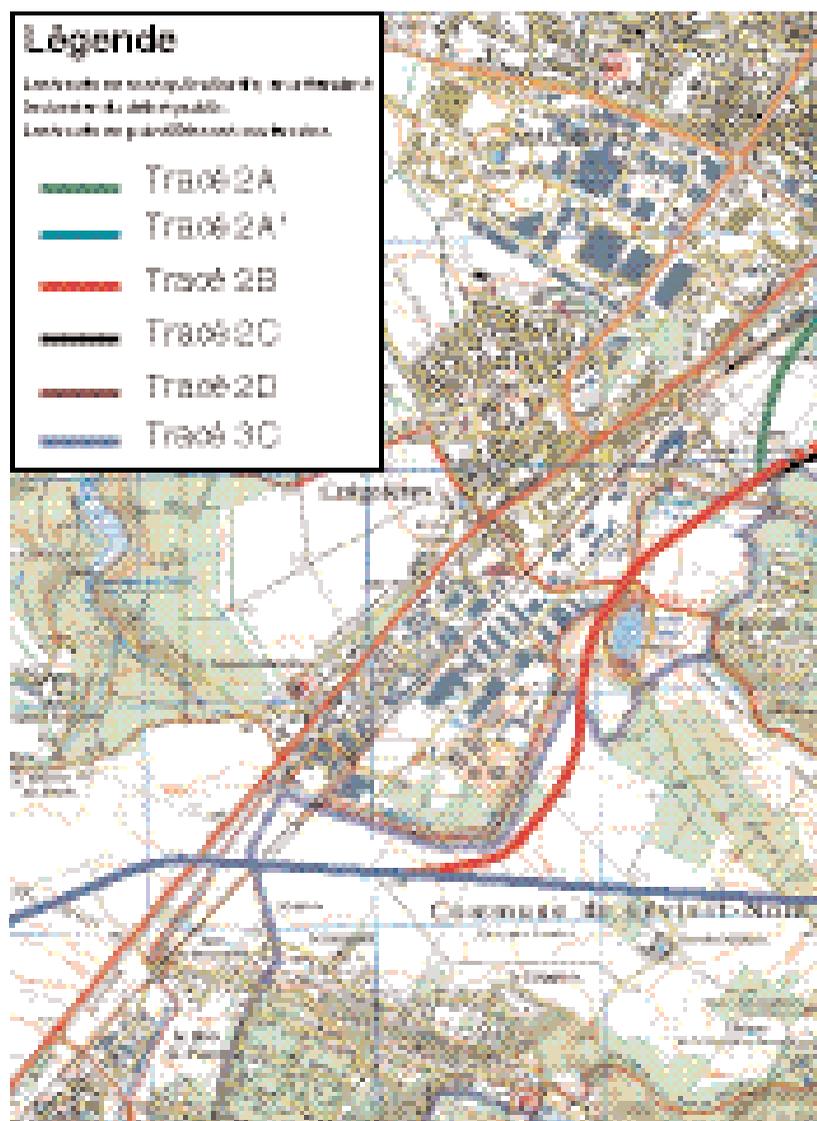
## L'aménagement sur place de la RN 10

La meilleure solution à long terme, sur le plan de l'aménagement routier et urbain, consisterait à aménager sur place la RN 10, dans la traversée des secteurs urbanisés de Trappes et de La Verrière, pour l'adapter au trafic prévu. Un aménagement qui se ferait en requalifiant le tissu urbain qui est complètement coupé par la route nationale et les voies ferrées. C'est tout à fait possible, à condition de faire passer la voirie principale en souterrain dans les zones les plus critiques, d'aménager des voiries en surface pour la circulation locale, de récupérer des parties délaissées, ou peu utilisées, du domaine public ferroviaire, et surtout de repenser l'urbanisme de ce secteur, coupé en deux par la route nationale et le chemin de fer, pour lui redonner une unité et améliorer le cadre de vie.

Un aménagement sur place de la RN 10 est à l'évidence le meilleur choix d'aménagement, car c'est celui qui consomme le moins d'espace dans une région déjà saturée par l'habitat et les réseaux de transport.

C'est malheureusement la solution la plus difficile ; la solution de facilité, que nous adoptons bien trop souvent en France, consiste, dans un cas de ce type, à créer une nouvelle liaison au prix d'une plus grande consommation de l'espace. Et c'est bien ici le cas car il y a trois obstacles majeurs à

l'aménagement sur place de la RN 10 : le coût très élevé d'une opération de ce type (c'est en fait l'obstacle le moins important), l'opposition résolue des élus du secteur – et sans un engagement fort des élus une telle opération est irréalisable – et le temps. Mener une opération de ce type est à l'échelle d'au moins 10 à 15 ans, car il faudrait conduire les travaux par étapes successives, tout en maintenant la circulation et les activités urbaines avec toutes les nuisances que cela implique. L'aménagement de l'autoroute A 86 dans le secteur de la Croix de Berny et de Fresnes donne une idée des délais nécessaires mais avec, à l'arrivée, une amélioration considérable de l'espace urbain et une réduction des nuisances.



## Le projet d'aménagement de la RN 10

Il faut savoir que l'État est en train d'engager une opération d'aménagement de la RN 10 dans la traversée de Trappes et à La Verrière, mais il ne s'agit en aucun cas d'un aménagement qui irait dans cette direction. Bien au contraire : les aménagements prévus condamnent définitivement toute possibilité d'un aménagement futur de la RN 10 qui permettrait d'assurer le passage du trafic escompté.

Le projet prévoit, en effet, de créer une tranchée couverte sur une partie de la traversée de Trappes, avec deux voies dans chaque sens, ce qui ne paraît pas à l'échelle des 100 000 véhicules par jour que l'on évoque ; et surtout, il est prévu de créer un rond-point à chacune des deux extrémités de la tranchée pour les échanges avec les routes départementales 23 et 912, au lieu des feux rouges actuels. Compte tenu de l'importance de ces échanges, il a été décidé de déniveler les "tourne-à-gauche" en provenance des routes départementales, en les plaçant en souterrain.

Le passage en souterrain de ces "tourne-à-gauche" empêchera définitivement – et c'est peut-être délibéré – d'améliorer la circulation sur la RN 10, car il ne sera plus possible de la faire passer en souterrain au niveau de ces carrefours. Pour préserver le futur, il aurait fallu – il faudrait toujours – déniveler la RN 10, au niveau de ces carre-



La RN 10 coupe le tissu urbain : il faudrait faire passer la voirie principale en souterrain dans les zones habitées.

fours, et non pas les routes départementales ; c'est d'ailleurs ce qui est prévu pour rétablir la continuité de la route départementale 58 entre La Verrière et Maurepas.

Ce projet actuel d'aménagement de la RN 10 au cœur de Trappes, s'il est réalisé tel qu'il est, impose donc de créer ailleurs un prolongement de l'autoroute A 12.

### Les tracés envisagés

De nombreux tracés ont été envisagés pour ce prolongement. Nous ne les examinerons pas tous, mais il faut au moins évoquer les deux fuseaux qui

restent en lice. Ils se situent dans le prolongement d'une trouée qui a été préservée dans le secteur de Trappes / Montigny-le-Bretonneux / Guyancourt, précisément pour permettre le prolongement de l'autoroute A 12.

L'aménagement sur place de la RN 10 permettrait évidemment de récupérer cette zone pour d'autres objectifs.

Le fuseau 2 emprunte, pour partie en souterrain, le territoire des communes de La Verrière, du Mesnil-Saint-Denis et de Lévis-Saint-Nom : c'est lui qui offre les meilleures possibilités, nous y reviendrons donc.

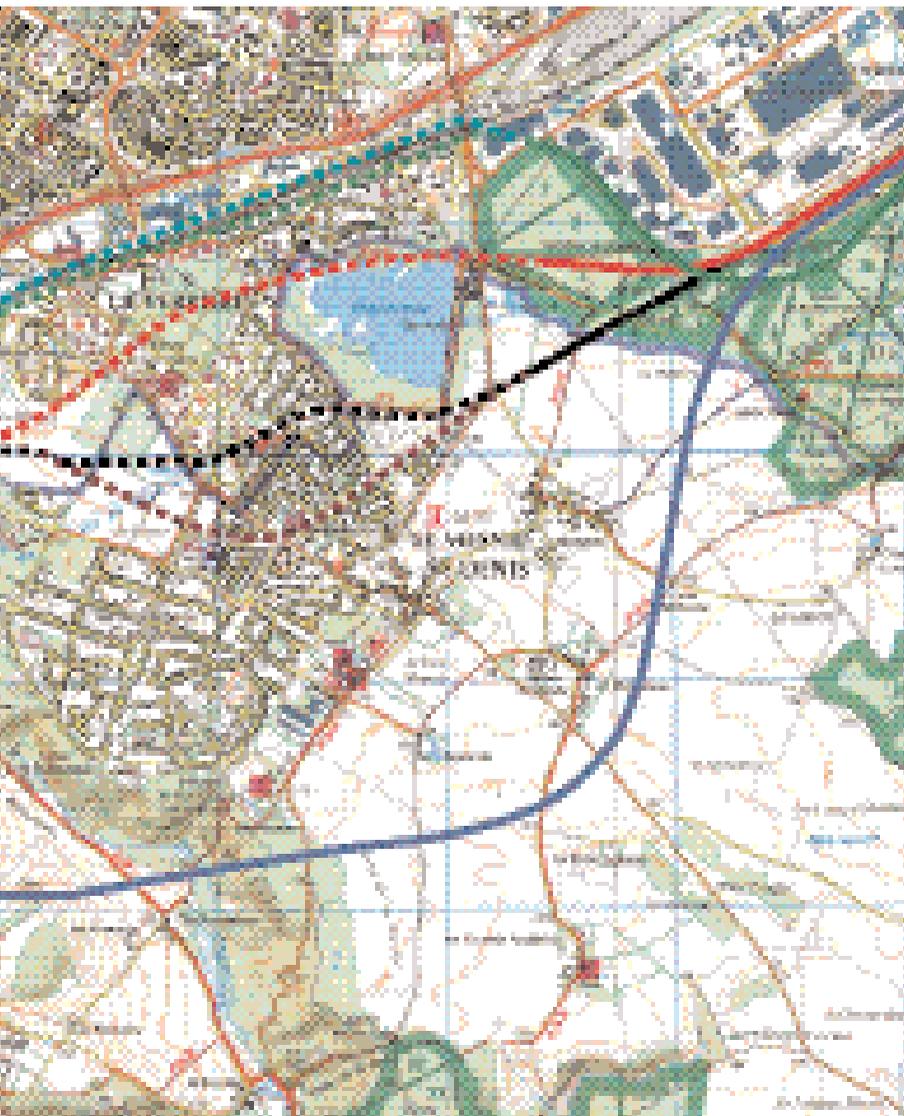
Le fuseau 3, entièrement aérien, passe dans le Parc naturel régional avec le tracé dit du vallon du Pommeret. Il est désastreux pour le Parc, qu'il couperait largement en isolant la commune du Mesnil-Saint-Denis du reste du Parc.

### Les tracés du second fuseau

Il existe plusieurs tracés dans le second fuseau que nous allons rapidement évoquer :

- le tracé 2A passe le long de la voie ferrée, au sud, au pied des immeubles de La Verrière. Inutile de dire que la commune et les habitants de La Verrière n'en veulent pas, et l'on ne peut que leur donner raison ;
- un tracé 2A' a été proposé, parallèle au précédent, mais de l'autre côté des voies ferrées pour ne pas créer les mêmes nuisances ;
- le tracé 2B passe dans les berges de l'étang des Noës, puis traverse La Verrière, ce qui provoquera l'opposition de la commune ;
- le tracé 2D passe en tranchée couverte sous Le Mesnil-Saint-Denis : il est aussi désastreux pour cette commune que les tracés 2A et 2B pour la commune de La Verrière ;
- le tracé 2C passe également au Mesnil-Saint-Denis et à La Verrière, mais dans un secteur beaucoup plus dégagé. Pour des raisons qui m'échappent, l'Équipement avait estimé qu'on ne pourrait pas y construire une tranchée couverte et avait conclu que ce tracé exigerait un tunnel foré dont le coût avait conduit à écarter cette solution ; il semble aujourd'hui que les services de l'Équipement soient revenus sur cette conclusion et que ce tracé – qui est celui du SDRIF – soit à nouveau envisagé.

En conclusion, deux tracés partiellement souterrains présentent moins d'inconvénients que les autres, le 2A' et le 2C.





## Conclusion

Il n'y a, en conclusion, que peu de solutions envisageables :

- aménager sur place la RN 10 pour relier l'A12 à la voie rapide du Perray-en-Yvelines : c'est impossible si les travaux actuellement envisagés dans la traversée de Trappes sont exécutés selon le projet prévu, et il semble que les élus concernés s'y opposent et continueront à s'y opposer ;
- ne pas prolonger l'autoroute A 12 : c'est peut-être ce qui se produira, mais il faut être conscients de la pression du trafic que l'aménagement prévu à Trappes de la RN 10 ne fera que renforcer ;
- prolonger l'autoroute A 12 sur le tracé 3 - c'est-à-dire dans le



L'augmentation du trafic autour des échangeurs rendrait nécessaire le doublement du CD 36 (figuré ici sur cette hypothèse de contournement).

Parc - avec le viaduc du vallon du Pommeret. C'est la solution de facilité pour le Ministère de l'Équipement : pas de passage en milieu urbain, peu de nuisances, chantier facile... Si le prolongement de l'autoroute A 12 doit se faire, et si une meilleure solution n'est pas trouvée, c'est ce qui se fera, parce que ce sera la ligne de moindre résistance, et c'est la plus mauvaise solution pour le Parc naturel régional ;

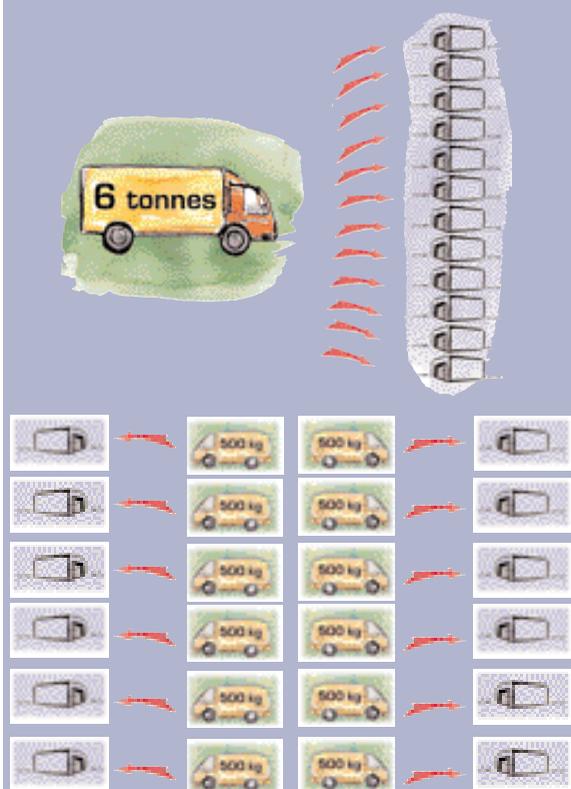
- trouver – ou accepter – un tracé qui soit meilleur pour le Parc naturel régional et acceptable pour les villes au nord du Parc. Tels sont, à mes yeux, les termes du problème que le débat public devra clarifier dans les prochains mois.

## Les dangers de l'avenir

Il faut toutefois se méfier d'un dernier aspect de ce projet. Si l'on prolonge l'autoroute A 12 au lieu d'aménager la RN.10, on va engendrer un trafic important autour des échangeurs : la circulation sur la rocade de Voisins-le-Bretonneux et de Montigny-le-Bretonneux – la route départementale 36 – risque d'augmenter et de conduire à la saturation. Ce qui conduirait à vouloir doubler la route départementale en passant par le plateau de Port-Royal et le site classé de la vallée de la Mérantaise ; ajouté à l'augmentation du trafic sur les RD 13 et 58 au Mesnil-Saint-Denis cela signifierait alors la mort d'un Parc naturel régional qui joue un rôle essentiel dans la qualité de vie et l'attractivité du sud Yvelines. ■

## Se déplacer autrement

### Rationaliser les livraisons de courte distance



"Pour livrer 6 tonnes de marchandises dans 12 endroits, mieux vaut un seul camion qui fasse le tout plutôt que 12 camionnettes de 500 kilos. C'est quatre à cinq fois moins de carburant consommé."

Dans une interview donnée à Anne-Sophie Bellaïche et Maël Thierry pour le Nouvel Observateur (n° du 3 au 9 novembre 2005), Dominique Dron insiste sur l'urgence à bousculer nos habitudes, notamment de déplacement, pour faire face à la prochaine pénurie d'énergies fossiles, au réchauffement climatique et limiter les conséquences de nos impacts sur l'environnement.

### Un enjeu de première importance

"Comme partout, explique-t-elle, l'organisation de l'Île-de-France s'est faite ces dernières décennies sur l'idée d'un pétrole abondant et pas cher, donc autour de la voiture. Sauf dans les zones urbaines denses. Les zones à foncier moins cher attirent de nombreuses personnes, mais les condamnent souvent à dépendre de plusieurs voitures par ménage. Les zones d'activités et les centres commerciaux périphériques aussi. (...) Réduire la dépendance pétrolière, c'est d'abord cesser de l'aggraver dans les transports. Or les alternatives lourdes (par exemple des transports fonctionnant avec d'autres énergies) sont à un horizon de vingt ans. (...) Pour simplifier, je dirais qu'il ne faut pas continuer à faire des



**Dominique Dron**  
Professeur à l'École des Mines et ex-présidente de la Mission interministérielle de l'effet de serre.

routes mais au contraire les soulager."

Dominique Dron défend à cet effet un certain nombre de solutions pour limiter la circulation, s'appuyant sur des exemples concrets et existants par ailleurs : modifier nos habitudes, mais aussi étudier différemment les échanges en rapprochant lieux d'emploi et transports collectifs.

Dominique Dron conclue son exposé en insistant sur la prise de conscience individuelle des risques encourus, "favorisée par l'envolée du prix du baril de pétrole". Si chacun peut agir en réduisant ces déplacements motorisés, l'État peut également fixer les contraintes réglementaires. Exemple : "Les Pays-Bas n'autorisent l'implantation de bureaux ou de commerces à forte fréquentation qu'à proximité immédiate d'un transport collectif. (...) L'important, c'est déjà de ne plus engager d'investissements contre-productifs pour les années qui viennent" conclue Dominique Dron. ■

P.B

D. Dron © 2005 avec l'accord gracieux du Nouvel Observateur

# Grandes orgues à domicile

Pierre Cogen

**Organiste, compositeur, concertiste et professeur de musique, Pierre Cogen s'est installé à Cernay-la-Ville il y a 34 ans pour pouvoir pratiquer son instrument tout à son aise !**

Se rencontrer dans une église, autour d'un grand orgue ? Pas la peine, venez chez moi ! me répond avec un sourire Pierre Cogen, ancien organiste de la basilique Sainte-Clotilde à Paris... Cernay-la-Ville, la maison de la résidence semble comme ses voisines, pas de nef, de transept ou de clocher. Pierre Cogen m'ouvre sa porte, j'aperçois aussitôt au bout du couloir l'arrière d'un buffet gigantesque dont peu de salons se parent. Quelques pas et apparaissent les tuyaux, immenses, grimant jusqu'au plafond de la mezzanine. Le "roi des instruments" occupe la totalité de la salle de séjour.

"Je possédais une toute petite partie de cet orgue dans mon appartement à Paris, un clavier avec six jeux, mais un organiste ne se satisfait jamais d'un seul clavier. Le facteur d'orgues me dit que la place ne suffisait pas pour en ajouter un second. En 1971, je décidais de me loger ailleurs. Rien n'était abordable pour mes besoins à Paris. L'annonce de cette résidence avec ateliers d'artistes m'attira. Je ne connaissais pas Cernay-la-Ville, le village m'a plu, nous nous sommes installés le 1<sup>er</sup> janvier 1972 ! Depuis, l'orgue a évolué, grandi... Un troisième clavier, muet pour l'instant, est en attente de ses tuyaux et de ses jeux, je projette de le finaliser et de compléter les registres du deuxième clavier. L'orgue compte déjà plus de mille tuyaux !"

**Vous avez été titulaire du célèbre grand orgue de Sainte-Clotilde, succédant à César Franck, Charles Tournemire et Jean Langlais entre autres, comment en êtes-vous arrivé là ?**

Après une formation musicale au sein d'une maîtrise de chœur d'enfants, je fis mes débuts à l'orgue à l'âge de 14 ans pour accompagner la maîtrise. Dès lors, j'ai joué durant 50 années dans les églises. J'ai mené plus tard, en parallèle, une carrière de concertiste, de compositeur et de professeur au Conservatoire de Levallois. Il m'a fallu étudier l'harmonie, le contrepoint, la fugue et l'improvisation, comme dans le jazz : au cours d'une cérémonie, s'il y a quelques minutes de retard ou de décalage, il



Photo X.D.R.

faut "meubler", donc improviser ! J'ai été l'élève de Jean Langlais puis son suppléant avant d'être nommé à Sainte-Clotilde en 1976 jusqu'en 1994, année où j'ai pris ma retraite –je donne encore des récitals, je compose et j'anime des *master classes* en France et à l'étranger.

**En 2004, votre demeure constituait l'une des étapes du festival de La Route des Orgues, comment a réagi le public ?**

Quand Francis Vidil (*ndr*: célèbre organiste habitant Lévis-Saint-Nom) me propose ce projet avec une halte chez moi, je lui réponds : *D'accord s'il n'y a qu'une vingtaine de personnes.* - *Ah non, me coupe-t-il, il peut y en avoir jusqu'à 150 !* Le public a ainsi été divisé en quatre groupes afin de pouvoir écouter la musique depuis le jardin. La première séance réunit 25 à 30 personnes, mais plusieurs d'entre elles restèrent à chacune des séances suivantes. A la fin, la maison et le jardin étaient pleins !



Chez Pierre Cogen, lors de La Route des Orgues avec Francis Vidil au clavier.

**Beaucoup de particuliers ont-ils un grand orgue comme vous à la maison ?**

Non, les orgues constituent cependant un patrimoine considérable, estimé à 15 000 instruments en France principalement dans les églises. L'orgue a été inventé au III<sup>e</sup> siècle avant JC à Alexandrie, donc bien avant nos églises. Il s'y est développé pour remplir l'espace sonore. Une part importante de son répertoire a vu le jour dans le cadre des cérémonies religieuses, mais bien des œuvres d'orgue, même chez des compositeurs profondément croyants comme Bach, ne relèvent pas uniquement de la musique d'église. Peu de grandes orgues équipent des salles de concert et Chaillot, Pleyel ou Gaveau à Paris, notamment, les conservent juste pour la décoration. A Bordeaux, la Fédération francophone des amis de l'orgue, que je préside, mène actuellement une pétition pour que le nouvel auditorium prévoie une place pour un grand orgue. ■

Patrick Blanc

Pour plus d'infos sur les orgues à tuyaux, consultez le site de la FFAO, fédération de 290 associations : [www.ffao.com](http://www.ffao.com)



Pierre Cogen a enregistré plusieurs disques : concerts, hommages, etc., et projette un album de ses compositions.

# Nos paysages, expressions de la

“Penser global, agir local”... “La biodiversité de la planète est menacée” ... Ces deux maximes conduisent à celle-ci : Préserver la biodiversité commence par des démarches individuelles et quotidiennes. Observons quelques exemples concrets de sauvegarde de la biodiversité locale, guidés dans notre balade-découverte par François Hardy, chargé de mission Nature et environnement.

Imaginons-nous le temps d'un reportage extraordinaire, caméra ou jumelles en main, les sens en éveil. Le chant des oiseaux, les mille bruits d'une forêt, les senteurs de la flore, les couleurs du paysage..., le spectacle qui s'offre à nous est le premier signe de la richesse de la biodiversité locale. Cette vie est pourtant fragile. Et lui ôter une composante peut générer de graves désordres.



Pour les familiers d'Internet, vous pouvez lire cet article accompagné de chants et cris de chouettes chevêches sur le site : [noctua.org/chant.html](http://noctua.org/chant.html) ; également diverses chants d'oiseaux sur [sonatura.com](http://sonatura.com) ; [annuaire.oiseau-libre.net/Oiseaux/Chants.html](http://annuaire.oiseau-libre.net/Oiseaux/Chants.html) ; [randonneur.net/pages/divers/sons.php](http://randonneur.net/pages/divers/sons.php) ; ou encore, selon votre situation, tout simplement en ouvrant votre fenêtre !

Haute comme 3 pommes la chouette chevêche se plaît dans les prés-vergers



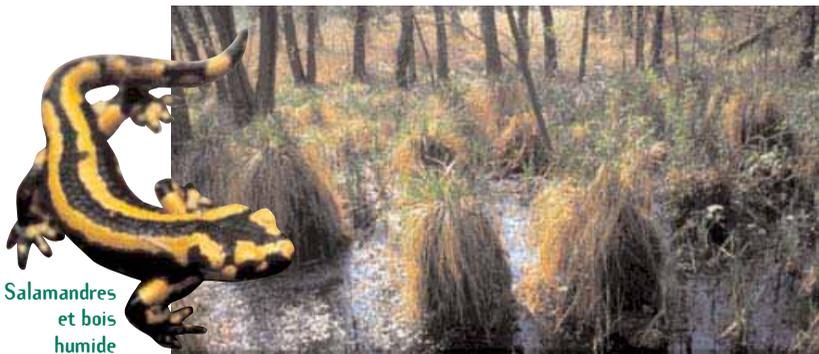
reste pas moins animal au sens biologique et écologique du terme. C'est-à-dire qu'il est en perpétuelle interaction avec son environnement, minéral ou vivant, et que, comme tout être vivant de la biosphère, chacun de ses actes a toujours une conséquence sur une multitude d'autres êtres vivants (“micro-organismes”, flore, faune...).”

## Nos paysages, premier indice de l'incidence de l'homme dans la nature

“Nous percevons le plus souvent la nature d'une région à travers ses paysages. En Haute Vallée de Chevreuse, les paysages caractéristiques sont schématiquement composés de plateaux cultivés ou forestiers, de vallées alluviales encaissées aux versants souvent boisés, et de fonds de vallées ouverts le long des cours d'eau. Ce sont du moins les paysages qui aujourd'hui nous semblent caractéristiques de notre patrimoine local. A sauvegarder absolument ! Mais un petit retour historique, de quelques siècles seulement, nous apprendrait que la vallée de Chevreuse était naturellement et avant tout une immense forêt que l'homme a progressivement déboisée au cours de l'histoire : les besoins de l'homme créent des usages, et les usages façonnent le paysage. C'est ainsi que nombre de plantes ou d'animaux se sont installés, ou bien ont migré ailleurs, en fonction de leurs préférences de vie.”

## L'intérêt écologique des prés-vergers

Par exemple, le défrichement et l'implantation de prés-vergers et de pâtures ont créé des conditions de vie propices à la chouette chevêche d'origine méditerranéenne. Celle-ci consomme des insectes et se trouve ainsi en position de prédateur : sa présence indique une bonne qualité des milieux naturels. “De même, ajoute François Hardy, c'est toute une flore de paysages ouverts qui est apparue dans le sillage de l'activité humaine de déboisement, au détriment d'une flore plus forestière. Autant d'évolutions naturelles considérées comme normales, tant que ces changements se faisaient sur d'assez longues périodes. Mais lorsque les changements induits deviennent très rapides, les êtres vivants autour de nous n'ont plus le temps de s'adapter ou de migrer, car nous ne jouons plus



Salamandres et bois humide

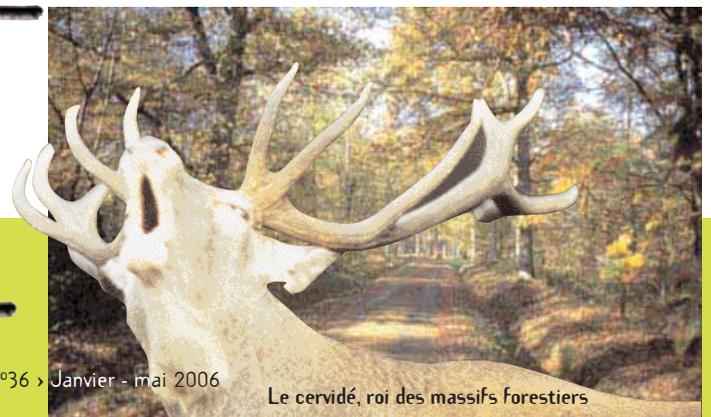
## En préambule, François Hardy, en quoi l'homme est-il si influent sur son environnement naturel ?

“L'actualité nous rappelle malheureusement trop souvent que l'homme a un impact direct sur la nature. Avec le réchauffement climatique, la déforestation des forêts primaires équatoriales et tropicales, les pollutions terrestres et océaniques en tous genres, “quelque chose” de néfaste est manifestement en train de se produire et de s'emballer à l'échelle planétaire. L'homme semble décidément peu se préoccuper de la nature. Il fait pourtant bien partie de cet extraordinaire système vivant et n'en

## La biodiversité en deux chiffres :

- ☺ Abeilles et autres insectes pollinisent à eux seuls environ 80 % des cultures mondiales.
- ☹ 75 % des variétés de plantes comestibles cultivées au début du XX<sup>e</sup> siècle ont disparu.

In Graines de possibles - Regards croisés sur l'écologie, de Pierre Rabhi et Nicolas Hulot



Le cervidé, roi des massifs forestiers

# Biodiversité locale

avec les mêmes règles naturelles de la biosphère. Sans revenir en arrière, l'homme devrait aujourd'hui apprendre à concilier le progrès et le bon fonctionnement de la nature".

## Apercevoir une chouette chevêche près des hameaux de La Brosse, du Buisson, de Rhodon, de Saint-Robert, de Saint-Benoît, de Ronqueux, de Longchêne ou encore dans la vallée de la Gloriette

Celle qu'on dit haute comme trois pommes est rare et discrète, mais avec de la patience, on peut heureusement toujours voir des chouettes chevêches près de nos villages. Lorsque les cavités semblent manquer pour qu'elle niche, le Parc installe des nichoirs avec l'accord des propriétaires. "Dès qu'un site apparaît propice pour conforter un couloir paysager ouvert, le Parc finance les arbres fruitiers pour la restauration ou la création des vergers, lieu de nidification et de chasse pour les chouettes. A ce sujet, les propriétaires ne doivent pas hésiter à nous contacter et à planter des arbres fruitiers en vergers, conseille François ! De plus, le verger restauré donnera de beaux fruits et peut-être une petite fête du cidre, il permettra en tous cas à la chouette chevêche de continuer d'habiter le Parc. Par ses choix, l'habitant du Parc peut donc être un acteur essentiel et indispensable dans la protection du patrimoine naturel local : il agit, son environnement réagit".

## Le long de nos rivières, entre gazouillis et clapotis

Le Parc et les communes agissent autant que possible pour aider les riverains à restaurer ou à maintenir un bon état écologique des rivières. Celles-ci sont avant tout des milieux naturels remarquables. Laisser divaguer la rivière quand elle ne met pas d'ouvrages construits en péril permet l'évolution naturelle des habitats propices à toute une faune et une flore importante. En se promenant le long des rus des Vaux de Cernay ou du



Papillon "la carte géographique" et friches humides

Pommeret, on peut ainsi rencontrer par exemple, la bergeronnette des ruisseaux sur les petites plages de graviers formées dans les méandres des cours d'eau. Sa présence traduit un bon état de conservation des rivières et biotopes environnants. Le martin-pêcheur niche dans des terriers creusés dans les berges abruptes de terres nobles et argilo-sableuses dégagées : le long du ru du Rhodon, de l'Yvette, de l'Aulne à Bullion, etc.

L'écrevisse française à pattes blanches est présente sur le Parc. Ce



Murin de Daubeton



Fougères



Crapaud péloïde



Bécasse des bois



Mante religieuse

## Biodiversité



### Que fait le Parc ?

### La mission dans la prairie



En 1995, trois vaches et un taureau écossais de race Highland prirent possession de l'une des grandes prairies humides du Parc, la Gravelle à Saint-Lambert-des-Bois, afin de maintenir ouvert le paysage et d'étudier l'impact du pâturage sur la biodiversité. L'abandon des

pâtures au début du XX<sup>e</sup> siècle avait transformé petit à petit les treize hectares de prairies en friches, en forêt humide et marécageuse. Les robustes Highland s'y sont plus, mais se sont aussi multipliées, et trop de bouches à nourrir finit par être néfaste à l'écosystème prairial. Après trois années de travail mené par le Parc, propriétaire de la parcelle, la prairie a aujourd'hui retrouvé le mode d'élevage extensif recherché. Patience, bons soins et parcage ont permis de réussir la capture à hauts risques de ces animaux farouches, et le suivi sanitaire de l'ensemble des bêtes en présence des services vétérinaires. Merci à notre collègue Arthur Letzelter du Parc des Vosges du Nord pour ses conseils éclairés et son optimisme encourageant.

crustacé discret est un élément essentiel dans l'écologie des rivières. Sa présence indique une bonne qualité de l'eau. "Mais attention, l'écrevisse américaine a été amenée par l'homme, ce qu'il ne faut surtout pas faire. Cette espèce plus résistante et moins sensible à la qualité de l'eau que la française met en péril l'écosystème, met en garde François. Nous effectuons volontiers des diagnostics à la demande des riverains à qui nous recommandons de ne pas curer les cours d'eau sans conseils, de laisser une multitude de micro milieux se constituer au gré des crues, des saisons... Et d'informer le Parc de toute présence de ces animaux, indicateurs de qualité des milieux naturels, rappelle-t-il."

## Dans le fond, elle est belle ma vallée

Autre exemple de biodiversité paysagère : un ensemble de fonds de vallées délaissé depuis 40 ans, faute de pratiques agricoles, n'a pas été abandonné par tout le monde. La faune et la flore y ont évolué, même sans l'homme. Y restaurer un pâturage doit se faire prudemment, en s'assurant notamment que les espèces présentes pourront continuer de vivre, de s'adapter ou de migrer. Un diagnostic spécialisé s'impose à tous travaux.

Les multiples petites parcelles boisées qui s'y sont formées peuvent par contre obstruer un couloir ouvert entre deux prairies plus conséquentes. Ce cloisonnement aboutit à isoler des populations de petits animaux tels que les invertébrés, et mettre en péril la survie de populations qui ne peuvent ni échanger de matériel génétique, ni migrer pour de meilleurs horizons. "Tout propriétaire qui a l'impression qu'une partie de sa propriété est sans intérêt car en friches et marécageuse peut demander un conseil au Parc, voire des travaux si nécessaire, car la mise en valeur paysagère et écologique est bien souvent l'affaire de peu de chose. Un paysage aquatique ou de zone humide en vaut bien un autre !" ■

Propos recueillis par Patrick Blanc

A Milon-la-Chapelle, l'hôtel de la Chapelle, qui vient de souffler sa première bougie d'anniversaire, est le premier "Hôtel au naturel" du Parc, une marque exclusive des Parcs naturels régionaux. Elle garantit confort, calme et accueil chaleureux dans un cadre environnemental préservé et reconnaît l'engagement de l'établissement en faveur d'un tourisme durable orienté vers la découverte de la nature et les richesses du patrimoine local.



Des aménagements aux éco-gestes, l'hôtel s'inscrit dans une démarche de tourisme durable

C'est en pleine nature, au cœur de la vallée de Chevreuse, que se cache cet hôtel ouvert en octobre 2004. On n'y est pas seulement accueilli avec un sourire d'amitié. D'emblée, on est sous le charme de la décoration, du mobilier anglais choisi pour les douze chambres, toutes personnalisées (elles ne portent pas de numéro, mais le nom d'une commune du Parc), dont deux aménagées pour recevoir des personnes à mobilité réduite. "Nous avons tout fait pour que les gens se sentent chez eux, avec tous les services d'un hôtel", explique Céline Saïdi qui, avec son mari Camel, fait désormais partager son enthousiasme à ses clients. "J'ai pour ma part retrouvé l'âme de la maison et j'aime la faire découvrir à nos hôtes". Et ça marche : le charme opère !

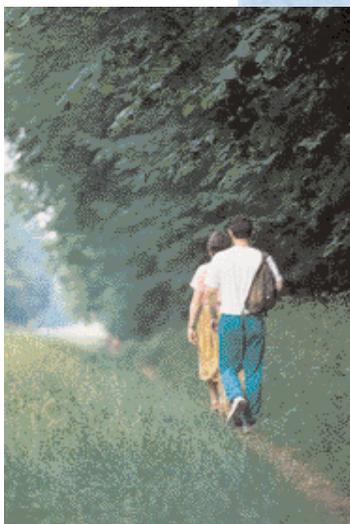
## Repères

### Tourisme nature et culture

Avec près de 600 000 visiteurs, notre Parc est une destination très prisée en Ile-de-France. Si parmi les centres d'intérêts, la découverte des châteaux et musées est en bonne place, la randonnée et le vélo sont tout aussi attractifs. Au cœur des villages de charme, à travers des paysages variés, le promeneur vient chercher cette nature préservée à seulement 40 km de Paris ! Ce territoire rural, où l'on peut aussi acheter ses produits frais à la ferme, visiter des ateliers d'artistes et d'artisans, flâner à la terrasse d'un café ou s'offrir un bon restaurant..., attire une clientèle francilienne mais aussi nationale et internationale. Pour preuve l'excellent taux de remplissage des hôtels, gîtes et chambres d'hôtes, supérieur à la moyenne du département, et qui sont d'ailleurs en nombre insuffisant pour répondre à la demande.

Outre la promotion du tourisme, le Parc encourage donc aussi à la création de structures d'hébergements, s'inscrivant dans une logique de développement durable.

- ♦ 8 hôtels : 380 chambres
- ♦ 27 gîtes et chambres d'hôtes : 100 lits
- ♦ 5 gîtes d'étapes : 70 lits
- ♦ 2 aires naturelles de camping : 12 emplacements



## Le temps d'une nuit de rêve... ou davantage

L'envie vous est-elle venue un jour de vous offrir une nuit dans un hôtel de charme, tout simplement pour le plaisir, comme on s'offre occasionnellement un bon repas, et cela même à côté de chez vous ? Eh bien, c'est ce qui se passe parfois dans cette demeure accueillante et chaleureuse qui fut successivement relais de poste et maison de retraite. Des habitants du Parc viennent y savourer des instants de quiétude et, parmi la clientèle d'affaires de la semaine, il n'est pas rare que des habitués prolongent leur séjour en conviant leur conjoint pour le week-end.

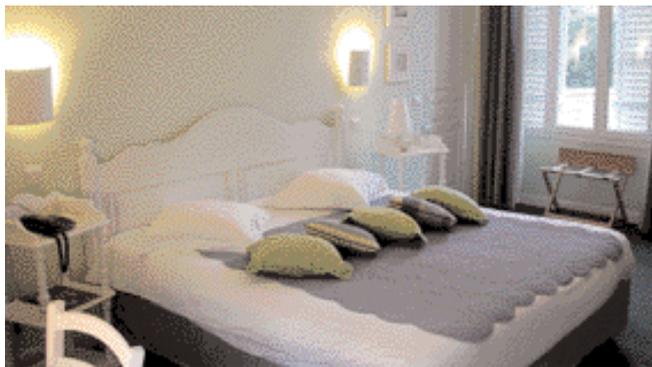
Proche de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'hôtel s'est fait une clientèle à l'année d'hommes d'affaires qui sont très largement majoritaires en semaine. Le week-end, changement – non de décor – mais de visiteurs. Beaucoup de mariages le samedi et, plus généralement de touristes d'un jour, Parisiens pour la plupart. "A la demande, nous allons les chercher et les reconduire au RER, leur prêtons un vélo, les conseillant sur les balades, randonnées et visites", explique Céline. "Notre objectif pour les prochaines années est de développer, à partir d'avril prochain, une clientèle de touristes étrangers, pour des séjours de deux à trois jours au moins. Quels que soient nos clients, notre activité est plus qu'un commerce et nous apporte beaucoup, je prends par exemple plaisir à préparer le gâteau maison du petit déjeuner". Il est aussi prévu de mettre d'ici peu sur la table de ce dernier miels, confitures, yaourts, jus de fruits et autres productions fermières du Parc, en particulier bien sûr celles qui bénéficient de la "Marque Parc". L'hôtel pourrait aussi servir de relais d'information sur les ressources

# charme fou

du Parc : spécialités culinaires et restaurants des environs – un partenariat existe depuis l'origine avec la toute proche Auberge de la Chapelle – ou encore artisanat d'art. Et bien sûr afficher les événements artistiques, culturels et autres animations en Haute Vallée de Chevreuse. Tout cela est bien dans l'esprit des engagements pris par l'association des "Hôtels au naturel" à laquelle l'hôtel de la Chapelle vient d'adhérer.

## Des enseignes repères

L'hôtel de la Chapelle affiche le plus souvent complet. Dès son ouverture, il a su attirer – et fidéliser – une clientèle exigeante. Avec le soutien de différentes enseignes, toutes garantes de la qualité des prestations offertes. Peu après son ouverture, il avait obtenu l'agrément *Logis de France*, dans la classe trois cheminées, et accède maintenant à la catégorie "logis de caractère" réservée aux établissements de charme de l'enseigne. Avec trois autres hôtels du département, Céline et Camel Saidi sont en train de créer une association *Logis de France – Yvelines*. Ils font également partie de l'association *Hôtel Qualité Yvelines*, ainsi que de la chaîne *Hôtels et demeures autour de Versailles*, qui compte surtout des bâtisses de charme. "Nous travaillons aussi en bonne entente avec un hôtel de la ville nouvelle qui nous envoie ses clients quand il est complet. De notre côté, nous orientons volontiers les demandes que nous ne pouvons satisfaire sur les gîtes et chambres d'hôtes du Parc. Cette bonne coopération entre structures d'accueil est très encourageante".



Douze chambres personnalisées qui portent chacune le nom d'une commune du Parc

Eloigné des grands axes de circulation, l'hôtel de la Chapelle ne peut en effet guère compter sur des clients de passage. Un maximum de réservations se fait par Internet (le paiement sécurisé sera bientôt garanti) et les Saidi se réjouissent du soutien et de l'accompagnement des équipes du Parc, avec notamment Marion Thioux de la mission économique. "Nous ne nous sentons pas isolés, mais très bien entourés par le Parc", se réjouissent-ils.

## Les valeurs d'un tourisme durable

La marque "Hôtels au naturel" qu'ils viennent de se voir décerner par l'association du même nom – ils sont pour le moment, les premiers et les seuls à l'afficher en Île-de-France – correspond à de véritables engagements en faveur du développement durable. A ce titre, l'hôtel s'est également vu attribuer la marque "Accueil du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse" par le Parc. "Pour nous, c'était déjà faire reconnaître nos propres choix : rénovation, transformation des locaux, matériaux utilisés". Au-delà de leurs partis pris pour la rénovation du bâtiment, pour laquelle ils ont bénéficié de



## Economie

### Que fait le Parc ?

### L'appui de la Fédération de Parcs



C'est une marque, née d'une initiative de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France en 1999, gérée en direct par les différents Parcs qui ont pris le relais et veillent au respect des conditions d'attribution strictes et rigoureuses.

Les établissements hôteliers concernés doivent obligatoirement être situés sur le territoire d'un Parc et prendre l'engagement de participer au développement durable du territoire, conformément, à la Charte des Parcs naturels régionaux.

Les critères d'attribution portent sur différents engagements :

- (1) Le cadre privilégié : l'hôtel doit être situé en pleine nature ou dans un village typique.
- (2) Les conditions d'accueil comprennent bien entendu le calme et le confort, mais aussi la convivialité, la personnalisation des lieux.
- (3) La gestion environnementale de l'établissement qui va au-delà des normes et des réglementations habituelles, notamment pour limiter les consommations d'eau et d'énergie, mieux gérer et recycler les déchets, prévenir les nuisances sonores...
- (4) A la fois vitrines des Parcs et ambassadeurs des valeurs qu'ils défendent, les "Hôtels au naturel" mettent à disposition de leur clientèle les brochures, documents et cartes touristiques du Parc pour la découverte du patrimoine local, ainsi que pour tout ce qui contribue au développement durable.

La chaîne des Hôtels au naturel totalise à ce jour 19 établissements hôteliers installés dans huit des 44 Parcs naturels régionaux : Ballons des Vosges, Vosges du Nord, Armorique, Chartreuse, Causses du Quercy, Vercors et Verdon, et Haute Vallée de Chevreuse. Tous ces hôtels sont regroupés au sein d'une toute jeune association qui compte bien en assurer la promotion, en liaison avec leurs Parcs. A terme, la chaîne pourrait compter une cinquantaine d'établissements, soit au moins un par Parc. ([www.hotels-au-naturel.com](http://www.hotels-au-naturel.com))

diverses subventions et conseils (Parc, Département, Région, etc.), ils manifestent la même volonté de préservation pour les générations à venir, dans le moindre détail du fonctionnement de leur hôtel : les fournitures sanitaires proviennent d'un atelier où travaillent des personnes handicapées, les ampoules à basse consommation d'énergie et les détecteurs de présence dans les parties communes permettent d'économiser l'électricité et donc de limiter l'effet de serre, le chauffage est régulé en fonction de la température extérieure, les serviettes sont changées à la demande et non systématiquement...

Cet engagement en faveur d'un tourisme durable, Céline souhaite le faire partager à ses hôtes, sans jamais l'imposer. "Je n'ai pas de leçons de morale à donner, mais je souhaite sensibiliser à l'environnement".

Comme elle le fait bien, et avec quel enthousiasme ! Nul doute que ses hôtes à venir sauront apprécier cette vitrine ouverte sur les ressources de notre Parc. ■

Hélène Dupont



Un accueil chaleureux garanti

# Saint-Forget redonne vie à des

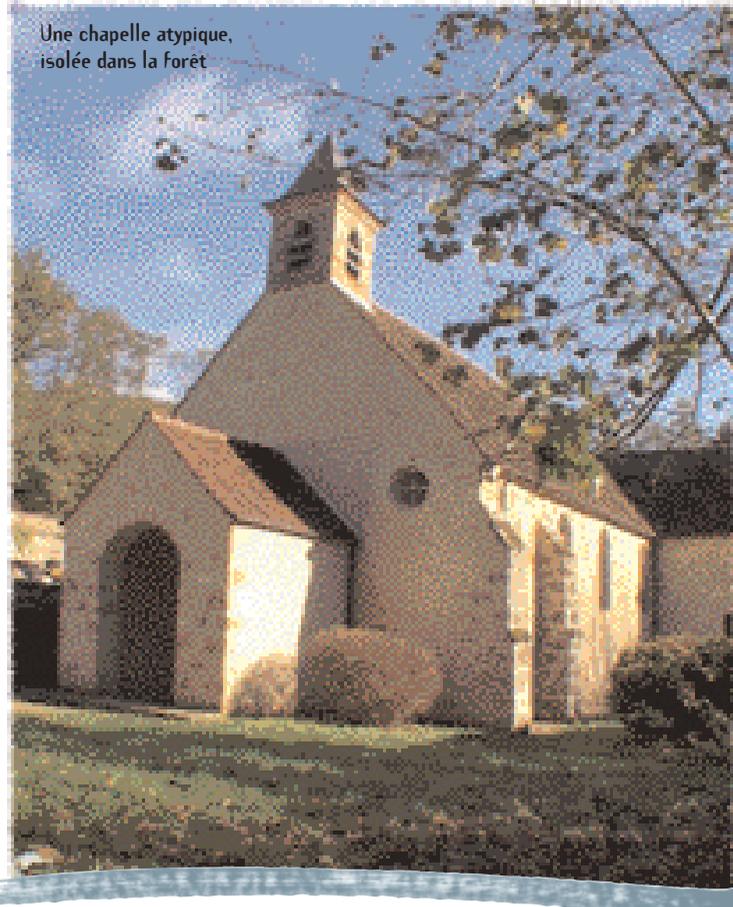
C'est dans la chapelle Saint-Gilles qu'ont été découvertes, presque par hasard, des fresques du Haut Moyen-Age. Dans le cadre d'un programme de rénovation plus général, elles vont faire l'objet d'une restauration. L'occasion de mieux faire connaître au public cet édifice du patrimoine religieux des Yvelines, remarquable à bien des égards.

Savez-vous que les habitants de Saint-Forget, les Ferréoliens, tiennent leur nom de la chapelle Saint-Gilles – autrefois église Saint-Ferréol – bâtie hors d'un village sur le versant sud de l'Yvette entre les seigneuries de Dampierre et de Mauvières, où aurait été transportée la statue de Saint Gilles, ermite ?

## Un bel ensemble

Eglise atypique, isolée dans la forêt, elle se dissimule en contrebas de la route, calme, hors du temps, pleine de charme, au milieu de son cimetière où, dit-on, on se disputait les tombes situées sous la gouttière qui recevaient davantage d'eau bienfaisante du ciel ! A l'origine de l'édifice, un sanctuaire dédié à Saint-Ferréol fut édifié au XII<sup>e</sup> siècle, à l'emplacement d'un lieu de dévotion situé près d'une source, qui est toujours présente. Il en reste le beau chevet actuel, arrondi sur cinq pans (une rareté dans la région). Bâtie en pierres meulières sur un plan en croix, la chapelle fut agrandie et remaniée à plusieurs reprises, notamment aux XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, offrant une surface de 200 m<sup>2</sup> pour 200 fidèles. La largeur de sa nef, sept mètres, correspond à la longueur d'un fût de chêne de 200 ans. Notons au passage que c'est dans les bois de Milon-la-Chapelle qu'ont été aussi prélevés à la même époque les arbres nécessaires à la charpente de la basilique de Saint-Denis.

La chapelle n'a pas échappé aux vicissitudes de l'histoire, perdant son statut de paroisse au profit, tantôt de Chevreuse, tantôt de Dampierre. Le bâtiment a fait l'objet de plusieurs restaurations ou travaux d'entretien, dont une importante réfection de la toiture et la pose d'un enduit extérieur dans les années 90.



Une chapelle atypique, isolée dans la forêt

C'est à l'occasion de travaux de piquetage sur les murs de la chapelle sud qu'ont été récemment découvertes sous un enduit du XIX<sup>e</sup> siècle des fresques datant du Haut-Moyen Age malheureusement en piteux état. Le chantier a aussitôt été stoppé, évitant ainsi leur destruction, et c'est la présence de ces peintures murales qui a permis l'inscription de la chapelle, dans sa totalité, à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en mars 2003.

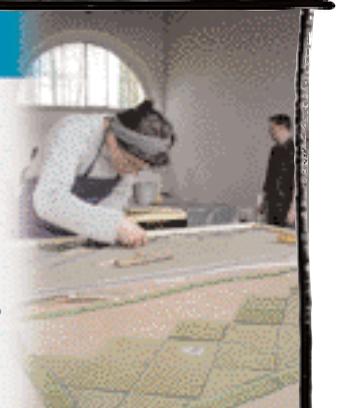
## Sous l'enduit, des images du passé

La commune ayant décidé de lancer une tranche de travaux d'urgence pour restaurer ces peintures murales ainsi que le calvaire, la chargé un architecte du patrimoine, Laurent Pouyes, d'établir un diagnostic documenté ainsi qu'un programme de restauration, lui



### Au château de Méridon

L'institut franco-néerlandais s'est lancé dans une vaste opération de réfection des 120 fenêtres de la façade avant du château, en collaboration avec un atelier de fabrication et de restauration situé aux Pays-Bas. Les travaux de démontage, enlèvement des plombs, nettoyage (ou changement) des verres, remontage avec des plombs neufs et remise en place, sont effectués par équipes d'une dizaine de personnes, comprenant des jeunes qui suivent le cursus de formation de cette même entreprise. Il est également prévu de restaurer l'un des deux vitraux de la grande salle, abîmé par la tempête de 1999, et d'en créer un autre qui fera le pendant. Le chantier, réalisé en plusieurs tranches d'une semaine, devrait s'achever au printemps 2007.



# peintures murales



Une restauration d'art s'impose pour redonner vie à ces fresques qui représentent l'Annonciation, la Crucifixion et le Jugement dernier.

confiant également la maîtrise d'œuvre des travaux. La restauration proprement dite des fresques sera faite à partir de juin par Roger Carli, un artiste houdanais spécialisé dans la conservation et la restauration d'œuvres d'art. Travaillant depuis quelque 35 ans pour les musées (Louvre et musées de province) et les monuments historiques, il promet un beau résultat. "Une fois le film de protection délogé, ce sera intéressant, les peintures murales sont très belles et peuvent nous réserver quelques bonnes surprises", se réjouit-il d'avance.

## Un engagement partagé

Pour suivre l'ensemble de l'opération, la mairie a confié un mandat à Jacques de Bryas et Annie Lorfeuvre. "Le dossier m'a paru solide pour démarrer et prendre en charge le suivi des travaux, explique cette dernière. Pour la restauration des fresques (et du calvaire) qui coûtera quelque 70 000 euros, il sera fait appel à plusieurs sources extérieures de financement, ce qui permettra de réduire considérablement la facture pour la commune".

L'association Renaissance de la chapelle Saint-Gilles, qui avait déjà participé à la restauration des vitraux et à la réfection intérieure du transept à l'occasion de précédents travaux – apporte une contribution notable en mettant à disposition les recettes provenant de concerts et de dons divers. Une autre association, nationale, Sauvegarde de l'art français, également déjà donatrice, sera aussi sollicitée. Des financements publics sont attendus, notamment de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France) et du Département puisque la chapelle est classée. Enfin, une souscription



Le calvaire est une croix dressée qui commémore la passion du Christ. Sur celui de St Forget les 4 faces en pierre ont été sculptées mais sont aujourd'hui fortement érodées.



Patrimoine

Que fait le Parc ?

Calvaires à la peine

Le Parc, qui propose aux communes conseils et financements pour la restauration d'éléments du patrimoine vernaculaire, témoins de l'identité du territoire, vient d'inscrire une subvention de 70% pour la remise en état de deux calvaires.

A Cernay-la-Ville, au croisement des routes de Rambouillet et des Vaux de Cernay, le Christ a été descendu du calvaire du carrefour des Pucelles (dont le nom remonterait aux gibets installés à la Révolution qui n'auraient jamais été utilisés), pour restauration de son bras à la fonderie de Coubertin, la remise en état de la croix étant confiée à la menuiserie Le Bihanic.

A Saint-Forget, le calvaire du XV<sup>e</sup> siècle érigé au milieu des tombes du cimetière qui entourent la chapelle Saint-Gilles, victime de glissements de terrain, avait pris une allure de tour de Pise (comme plusieurs monuments funéraires, d'ailleurs), ce qui appelait une intervention urgente. Le socle à double assise en grès vient d'être restauré, une injection de résine dans le calvaire lui-même permettra de traiter et de stabiliser la pierre, des travaux de drainage seront effectués dans le cimetière.



La face ouest du calvaire

est ouverte auprès du public. Particuliers et entreprises sont invités à remettre leurs dons à la Trésorerie de Chevreuse, pour laisser un peu d'eux-mêmes dans ce beau témoin du patrimoine local.

## Pour qu'y renaisse la vie

Un autre enjeu passionné aussi les responsables du projet : redonner vie à cet ancien lieu de culte, aujourd'hui très peu utilisé pour les messes et cérémonies, pour y accueillir concerts – le prochain concert classique aura lieu le 21 mai prochain – expositions ou conférences, ainsi que de simples visites. "Nous allons essayer d'ouvrir la chapelle au public, le deuxième dimanche de chaque mois de mars à novembre, de 15 à 19 heures", explique Annie Lorfeuvre, qui a déjà trouvé une dizaine de bénévoles pour assurer ces permanences. "Depuis trois ans, nous prenons plaisir à accueillir de nombreux visiteurs au cours des journées du Patrimoine, c'est l'occasion d'échanger des dialogues passionnants et d'enrichir notre connaissance des lieux", ajoute Jacques Adam. Parmi les projets bien engagés, il est aussi question d'acheter un harmonium que l'organiste Francis Vidil a sauvé, ce qui permettrait d'inscrire la chapelle Saint-Gilles au programme de la Route des Orgues. ■

Hélène Dupont

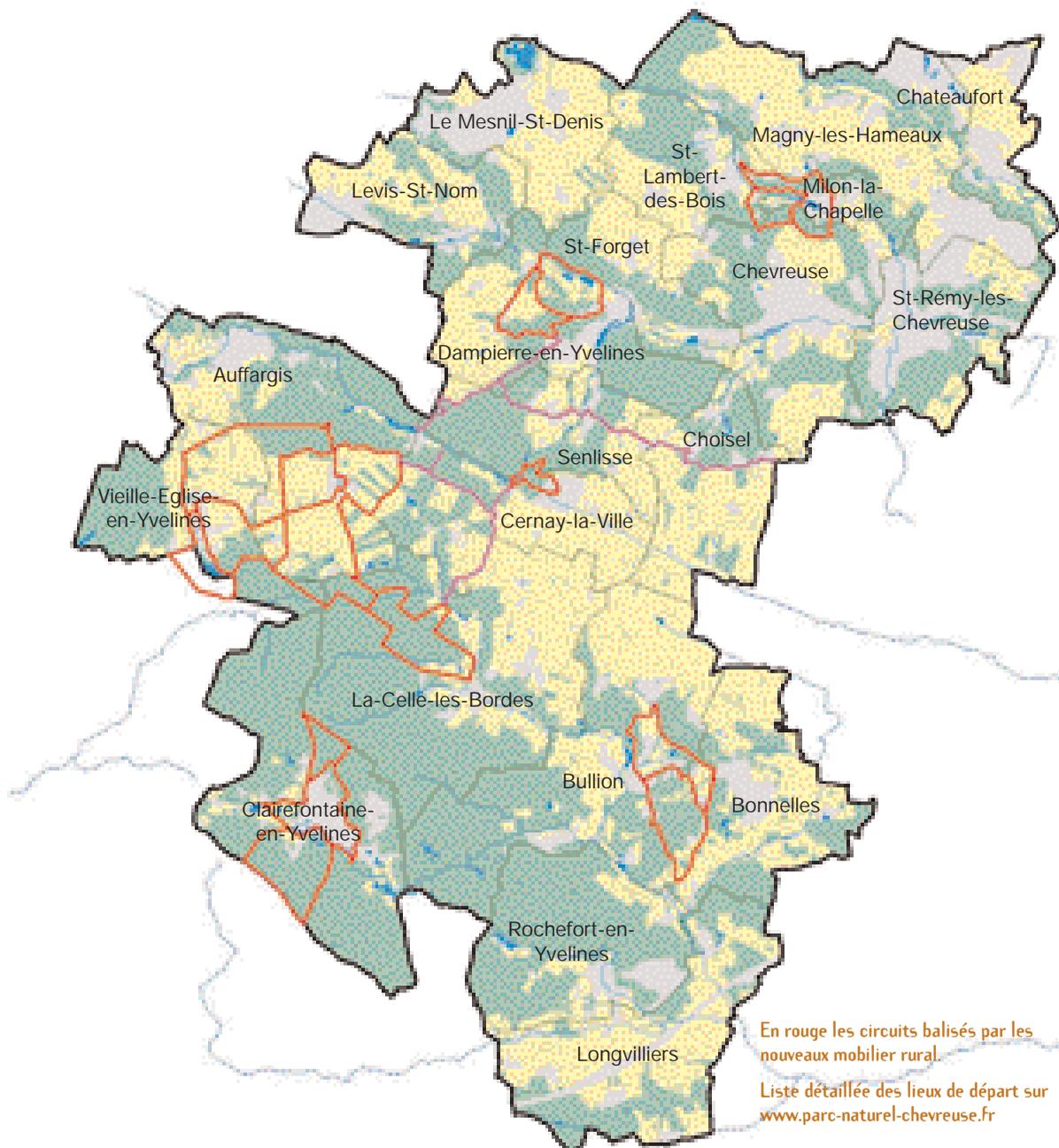


Terroir

# Balades à la carte... ou cartes

Repère et s  
promeneur  
aussi la sig  
l'identité c  
Le remplace  
anciens par  
sur les circ  
en boucle  
est désorm  
achevé.

Les nouv  
panneau:  
été install  
départ des cir  
pédestres PNR  
bois et de coule  
s'intègrent har  
ment à l'enviror  
naturel. La gesti  
retien et le ren  
ment du mobil  
sont, rappelons-  
charge du Parc  
de réviser son re  
(avec notamm  
doublons dans l  
des Vaux de Ce  
d'hui quinze  
auxquels s'ajou  
d'autres circuits  
aux promeneur



En rouge les circuits balisés par les nouveaux mobilier rural.  
Liste détaillée des lieux de départ sur [www.parc-naturel-chevreuse.fr](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr)

## Repères

On recense sur le territoire du Parc quelque 250 kilomètres d'itinéraires de randonnée, classés en trois catégories : GR (grande randonnée), PR (petite randonnée) et PNR (Parc). Les quinze sentiers en boucle du Parc totalisent pour leur part 105 kilomètres (leur description figure dans le guide Dakota). A

certaines endroits, ils font tronçon commun avec un GR ou un PR. Sur quel type de chemin êtes-vous ? Facile ! Suivez, non le panache blanc, mais la double couleur du balisage :

-  ♦ rouge et blanc pour les GR,
-  ♦ jaune et blanc pour les PR,
-  ♦ bleu et blanc pour les PNR.

## 15 circuits en boucle

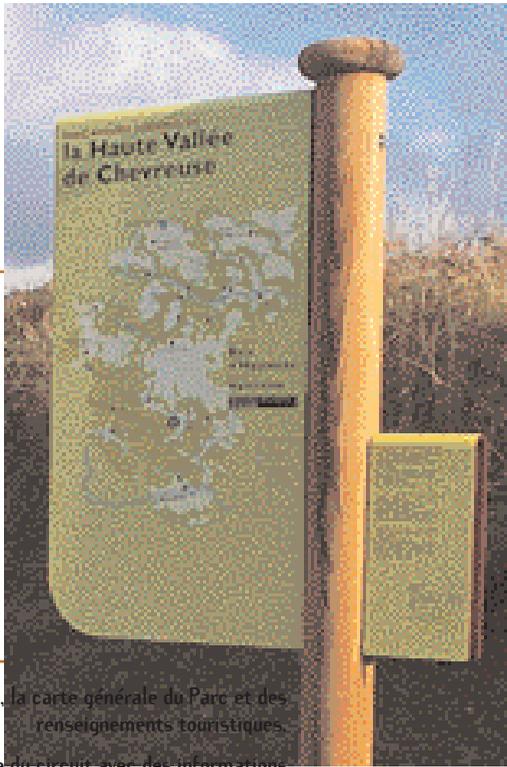
Nombreux sont les sentiers de randonnée en Île-de-France, dont les PR et GR bien connus des randonneurs. En Haute Vallée de Chevreuse s'ajoutent des itinéraires PNR, pour la plupart des sentiers en boucle, qui ont été conçus pour offrir aux marcheurs et, plus généralement aux familles en balade, le choix de promenades d'une à trois heures au milieu de la nature, sans avoir besoin d'une carte ou d'un guide pour se diriger. D'où la nécessité, outre le balisage du circuit lui-même, de donner une information au point de départ – un lieu où l'on pourra laisser sa voiture – décrivant le parcours, les sites traversés, l'intérêt patrimonial... et fournissant toutes autres informations utiles, générales et locales. C'est le rôle du mobilier rural.

La décision avait été prise en 1999 de remplacer les grands panneaux mis en place quinze ans plus tôt, jugés quelque peu massifs et pas

# pour balades ?

Fond vert, en adéquation avec les milieux naturels.

Les poteaux sont en bois réifié tourné (hêtre ou pin). La réification est un traitement thermique qui exclut l'emploi de produit chimique externe, rend le bois imputrescible et non toxique pour l'environnement.



■ Côté face, la carte générale du Parc et des renseignements touristiques.

■ Côté pile, la carte du circuit avec des informations propres à chaque balade.

très discrets, qui s'étaient, de plus, sensiblement dégradés. La phase d'études et de décision s'était déroulée sous le signe d'une large concertation, au sein d'un comité de pilotage, avec plusieurs partenaires publics, la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC) et la Délégation aux arts plastiques (DAP), l'architecte des Bâtiments de France ainsi que des représentants des communes, du Comité départemental de randonnée pédestre des Yvelines (Coderando) et de l'Union des Amis du Parc (UAPNR). Les prototypes du nouveau mobilier rural ont été mis en place dès 2001 à Bullion (où ils ont bien "vieilli").

## Une commande publique menée à bien

Pour la réalisation de la commande, le Parc a travaillé avec deux entreprises, l'une chargée de tout le travail cartographique et des graphismes, l'autre de l'impression des plans, de la fabrication et de l'installation du mobilier.

Parmi les quatre designers qui avaient répondu à la consultation, le projet d'Eric Jourdan –associant un graphiste, Denis Coueignoux– a été retenu. Le choix s'est porté sur un mobilier simple et robuste, facile à entretenir, suffisamment discret pour s'intégrer aux paysages, avec la possibilité d'adapter et de mettre à jour les informations pour les usagers. "Nous voulions que notre mobilier soit un des signes visibles de l'identité de la Haute Vallée de Chevreuse", explique Guy Poupart qui présidait les travaux du comité de pilotage.

La localisation exacte de chaque départ de circuit est consultable sur le site internet du Parc ([www.parc-naturel-chevreuse.fr](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr)) ou sur demande à la Maison du Parc (01 30 52 09 09).

Bien informés, il ne reste plus aux flâneurs qu'à chausser leurs souliers. Bonne promenade ! ■

Hélène Dupont



Terroir

## Que fait le Parc ? Chemins ruraux pour liaisons douces

En préparation, un schéma des liaisons douces servira de cadre à la création ou l'aménagement de cheminements à partager entre différentes catégories d'utilisateurs, piétons et cyclistes notamment, pour relier ici une école, à deux hameaux proches, ou effectuer tout autre trajet qui n'oblige pas à prendre la voiture. Il va s'appuyer sur le réseau existant de sentiers et chemins ruraux, propriétés des communes. Il était donc nécessaire d'effectuer une reconnaissance préalable de ceux-ci. C'est chose faite, le Parc vient d'achever cet état des lieux.

Il a été procédé au recensement des chemins communaux, à la vérification de leur existence physique sur le terrain, à la détermination des portions non utilisées laissées à l'abandon ou que des riverains se sont parfois même indument appropriées. L'état actuel des chemins a été constaté, à commencer par leur emprise réelle : il faut en effet prévoir au minimum deux mètres pour assurer la bonne coexistence des futurs utilisateurs.

L'étude dresse un état cartographique des chemins et sentiers potentiellement utilisables et met en évidence les coupures qui existent entre les différents secteurs. Le document reprend la liste exhaustive des chemins répertoriés à partir de l'état des lieux anciens, l'emprise légale, l'emprise réelle, l'état du chemin, les contraintes spécifiques, par exemple leur utilisation par des exploitants agricoles.



Le "Guide des couleurs et des matériaux du bâti", une nouvelle brochure conçue le Parc et réalisée par l'atelier 3D couleur, invite à redonner des joues rouges à nos villages qui frisent parfois la grise mine...

Si les argiles, les sables de Fontainebleau, les terres cuites rosées ou brunes, la meulière ocrée, le silex et le grès blond ou gris colorent nombre de bâtisses traditionnelles, force est de reconnaître que l'ensemble de notre paysage urbain et résidentiel arbore une mine aux couleurs timorées. A force de béton, d'enduits standardisés dits "imitation pierre" et de revêtements en résines de synthèse, nos rues, nos bâtis, nos bourgs se sont fondus dans des coloris banalisés et limités à une palette de quatre ou cinq coloris variant entre beige clair et beige moins clair, blancs et gris... Au mieux, quelques menuiseries éparses puisent dans l'arc-en-ciel une teinte vive ou pastel.

## Un cachet pour nos bâtisses

Ainsi nos maisons semblent parfois bien mal en point, elles ont... grise mine, un teint livide, pâle ou même tout blanc... Le remède ? Leur donner un cachet ! Vous connaissez l'expression "reprendre des couleurs" ? Pour les joues rouges, imaginez les volets ocres rouges ! Et on se sent déjà mieux. Entrevoyez la vie en rose ou en bleu ou encore en vert ! Un peu de couleurs sur nos murs, nos volets, nos portails égaient la vie, illuminent le quartier. Les fêtes de Noël viennent de nous le rappeler, guirlandes, lumières de couleurs et décorations ont embelli maisons, jardins et clôtures. Adoptons aussi de belles couleurs le reste du temps, qui, agréablement mariées (et sans

Des couleurs pour tous les goûts ! Voici un exemple de nuancier permettant de sélectionner et associer couleurs de façades et teintes de menuiseries.



Application pratique du Guide et de son nuancier : les menuiseries et le portail bleus contrastent agréablement avec la façade ocre orangé. Les encadrements et modénatures ainsi que la souche de la cheminée, la lucarne et quelques détails (coffrets EDF et GDF, câble électrique) adoptent un coloris pastel basé sur celui du mur.

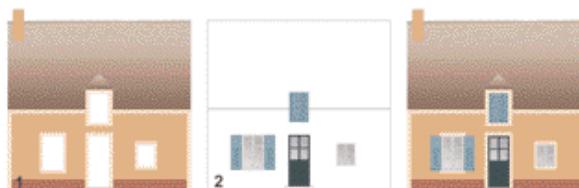
confondre avec un habit d'arlequin !), du volet aux modénatures, du mur à la toiture, diversifient les qualités esthétiques de nos bourgs et les valorisent.

Le *Guide des couleurs et des matériaux du bâti* fournit les éléments et la méthode pour choisir, comme son nom l'indique, les couleurs – une sélection basée sur l'étude historique des couleurs locales –, les matériaux et les conjuguer entre eux : palettes d'ocres rouges, orangés ou jaunes par exemple pour les façades et encadrements, choix de verts végétaux, de bleus turquoise, de gris colorés ou d'ocres rouges pour les menuiseries. Des combinaisons en contraste chaud-froid ou en camaïeu chaleureux suggèrent de redonner belle allure à nos villages !

## Méthode de sélection des couleurs

### Comment créer un contraste chaud-froid ?

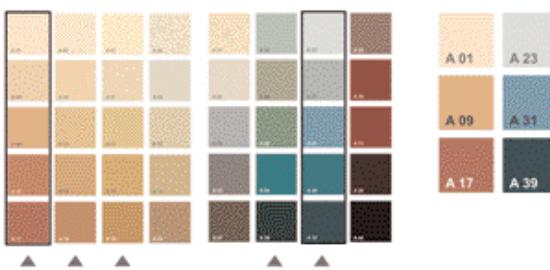
- Choisir les couleurs des façades dans une des colonnes suivantes :
  - Les ocres rouges,
  - Les ocres orangés,
  - Les ocres jaunes.
- Choisir les couleurs des menuiseries dans une des colonnes suivantes :
  - Les verts végétaux,
  - Les bleus turquoise.



### Exemple :

- Façades**  
Choix de 3 teintes en camaïeu (ou dégradé) dans la colonne des ocres rouges.  
- Façade A09  
- Encadrements, rives, corniches A01  
- Soubassement A17

- Menuiseries**  
Choix de 3 teintes dans la colonne des bleus turquoise.  
- Fenêtres A23  
- Volets A31  
- Porte A39.



# pour nos maisons

"Une liste des références de couleurs correspondantes chez des fabricants d'enduits ou de peintures a été établie ainsi que des palettes de 174 échantillons de peinture retenus spécifiquement pour notre Parc, explique Bernard Rombauts, l'architecte du Parc, qui est à l'origine de ce travail. Les dépliants, brochures et liste des références ont été distribués, entre autres, aux communes et aux architectes du territoire. Les premières utilisations sur le terrain ont démontré la pertinence et la maniabilité de ces nouveaux outils d'aide à la décision".

## Comme un jeu de construction... de couleurs !

Une méthode de sélection des couleurs est préconisée (voir exemple page ci-contre). Lors de votre projet (rénovation, construction, ravalement...), pensez aussi aux détails : souches de cheminée, gouttières et descentes d'eaux pluviales, grilles de ventilation, et même boîte aux lettres, coffrets à compteurs, câbles d'alimentation, antenne parabolique... Prenez garde cependant aux effets de matériaux et de surfaces par rapport à vos choix et associations de coloris.



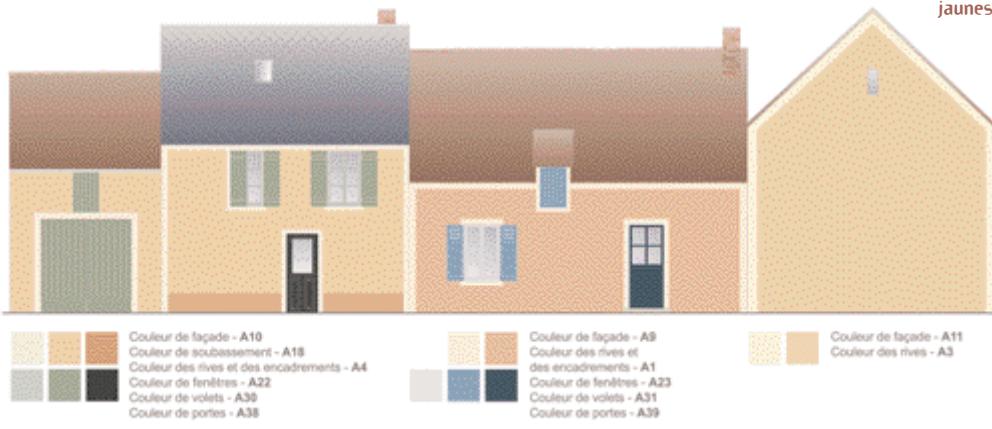
Artisans comme particuliers peuvent obtenir auprès des mairies ou des architectes du Parc les guides et références des couleurs.

## Peintures, enduits et revêtements sains

Veillez enfin à suivre deux principes : le premier, optez pour des produits qui laissent respirer le support (peintures microporeuses, lasures, chaux et laits de chaux...). Le second, écologique : préférez les produits sans solvants et labellisés NF Environnement ou éco label européen ! ■

Patrick Blanc

Exemples de coloration sur un groupe de maisons rurales : menuiseries vertes et turquoise en contraste chaud-froid sur les façades chaudes



## Villages



## Que fait le Parc ?

## Le bois, une mine d'énergie locale !



Broyats de bois transformés en "plaquettes" destinées à alimenter les chaudières automatiques à bois.

Le territoire du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse dispose d'une richesse

forestière insoupçonnée ! Les utilisations du bois sont multiples, à tous les stades de son exploitation. Plutôt que la mise en décharge ou le brûlage, il peut devenir une source d'énergie renouvelable : le bois énergie, combustible écologique des chaufferies automatiques à bois, obtenu par broyage de bois d'élagages et de rebut. A partir de ce constat, le Parc et l'Agence locale pour la maîtrise de l'énergie ont mené une étude très prometteuse. Le gisement sur le PNR permettrait en théorie de chauffer une surface potentielle d'environ 680 000 m<sup>2</sup> de bâtiments publics, soit une puissance de 11 715 tonnes équivalent pétrole par an ou 136 GWh, pour un coût moins élevé que le gaz de ville ! L'étude se poursuit avec en perspective la création d'une plate-forme de production de bois énergie, activité qui générerait également de nombreux emplois.

Pour plus de renseignements, contactez Bernard Rombauts au 01 39 56 78 48.



La Haute Vallée de Chevreuse se caractérise par une riche mosaïque de paysages naturels et urbains aux tonalités pastel et ocrées. Notre habitat doit refléter ces harmonies : ocres jaunes, orangés ou rouges, verts végétaux, bleus ciel ou turquoise, canard ou roi !

La brochure de recommandations est complétée de cinq dépliants pour les cinq typologies retenues :

- maison rurale,
- maison de bourg,
- maison bourgeoise,
- devantures commerciales,
- grands bâtiments isolés.

Ecolabel européen, AB, NF environnement, Agriculture biologique, Nature et progrès, Demeter... comment s'y retrouver entre tous ces sigles et appellations ? Vaste sujet que les labels. Associatifs, fédératifs, officiels, européens, écologiques, équitables... tous défendent une qualité de production respectueuse de l'environnement.

Oubliez d'entrée les yaourts au bifidus actif, là n'est pas le propos ! Nous voulons parler ici de véritables produits bio, issus de productions agricoles biologiques, ou encore de produits transformés sans additifs ou conservateurs chimiques de synthèse. De plus, ils sont manufacturés, conçus et commercialisés avec la plus faible incidence négative possible sur l'environnement, durant tout leur cycle de vie.

### Acheter "bio" présente deux intérêts essentiels.

Le premier : le corps se nourrit sainement, sans aucun des risques liés aux engrais et résidus de pesticides présents dans plus de la moitié (53%) des fruits, légumes et céréales que nous consommons (résultat d'une étude de la commission européenne en 2004) et sans OGM ! Le second - qui est en fait primordial ! - : le mode de production préserve la fertilité de la terre, la qualité de l'eau et de l'air. L'agriculture biologique participe ainsi à la protection de la planète en s'interdisant l'emploi de produits chimiques de synthèse et en respectant les grands équilibres naturels, la diversité des espèces végétales et animales. Un réel impact favorable sur l'environnement mesuré suite à deux récentes enquêtes réalisées dans 18 pays européens.

Ces dix dernières années, le choix de produits bio s'est considérablement étendu avec près de 25% de nouveaux produits supplémentaires labellisés chaque année ! Près d'un Français sur deux (44%) consomme aujourd'hui régulièrement des produits bio et deux sur trois savent aujourd'hui reconnaître les deux logos officiels du bio :



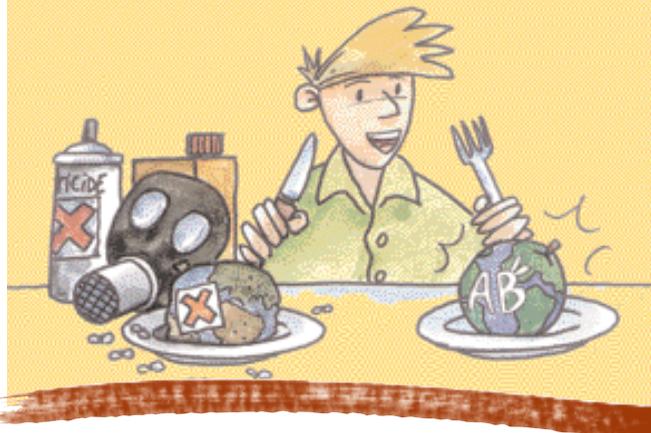
### Le carré vert AB

Propriété du ministère français en charge de l'agriculture, la marque AB garantit à la fois :

- un aliment composé d'au moins 95% d'ingrédients issus du mode de production biologique, mettant en œuvre des pratiques agronomiques et d'élevage respectueuses des équilibres naturels, de l'environnement et du bien-être animal, explique l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique ;
- le respect de la réglementation en vigueur en France ;
- une certification placée sous le contrôle d'un organisme agréé par les pouvoirs publics français, répondant à des critères d'indépendance, d'impartialité, de compétence et d'efficacité tels que définis par la norme européenne EN 45011 (par exemple certification Ecocert SAS - 32600 L'Isle-Jourdain).

A noter : des produits peuvent être qualifiés de "bio" mais sans label dès lors qu'ils contiennent au minimum 70% d'ingrédients agricoles biologiques.

# Bio is beautiful



### Le cercle et l'épi : Agriculture biologique

Créé par la Commission européenne en mars 2000, ce logo revêt les mêmes critères d'attribution que la marque AB, adaptés aux règles du régime de contrôle officiel des lieux de production et de distribution, et associés à une traçabilité clairement indiquée (nom du producteur, du préparateur ou du vendeur, ainsi que le nom ou le numéro de code de l'organisme de contrôle agréé).

### Deux autres labels associatifs signent des produits de qualité bio :



### Nature et Progrès

Ce label assure "une agriculture biologique, écologique, équitable et durable dans la biodiversité". Outre son cahier des charges techniques, sa charte tient compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques de la production.



### Demeter

Aux exigences de l'agriculture biologique s'ajoute ici la biodynamie, mode d'exploitation qui tient compte de la lune et des éléments naturels...



### Produits manufacturés : NF Environnement et ecolabel européen



Peintures, colles, produits ménagers, produits pour chats, peintures, lubrifiants, matelas, ornateurs, détergents, nettoyants, colles, etc. peuvent également attester de qualités écologiques. Les industriels labellisés s'engagent à une garantie d'efficacité de leurs produits et à faire un geste important pour l'environnement en limitant leurs impacts sur l'air, l'eau, l'énergie, les déchets durant tout leur cycle de vie. En partenariat avec le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'AFAQ AFNOR Certification délivre ainsi deux ecolabels officiels : NF Environnement, destiné au marché français, et ecolabel européen, reconnu dans les 25 pays de l'Union Européenne.

A vous de bien choisir lors de vos prochaines emplettes !





Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse accorde l'usage de sa marque à des produits issus de son territoire et élaborés dans une logique de développement durable. Identifiés par le logo du Parc, les "Produits du Parc" contribuent à valoriser les activités du territoire. Ils sont fabriqués à échelle humaine dans une démarche éthique et respectueuse de l'environnement. Un audit annuel permet de suivre les engagements pris volontairement par les agriculteurs. Choisir la "Marque Parc", c'est permettre au consommateur de devenir partie prenante d'un projet de société, celui du développement durable. Renseignements sur le site du Parc : [www.parc-naturel-chevreuse.fr](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr)



Dans le prochain numéro de l'Echo du Parc, nous vous parlerons du commerce équitable et de ses labels, par exemple : Made-by dans la mode, Cosmébio ou Cosmétique bio-écologique pour les cosmétiques, Step pour les tapis, FSC pour le bois et les meubles, Max Havelaar pour l'alimentaire et même la chaîne Slow food pour l'écogastro-nomie, et Finansol pour les produits financiers solidaires !

Car pour aller au bout de cette démarche, l'idéal du consomm'acteur, c'est de dénicher des produits bio issus du commerce équitable ! ■

Patrick Blanc



Pour en savoir plus

A lire : Guide du shopping solidaire à Paris – d'Hélène Binet et Emmanuelle Vibert paru chez Autrement

Sites à consulter :

- ◆ [agencebio.org](http://agencebio.org)
- ◆ [agriculturebio.org](http://agriculturebio.org)
- ◆ [ecologie.gouv.fr/ecolabels](http://ecologie.gouv.fr/ecolabels)

## Initiatives

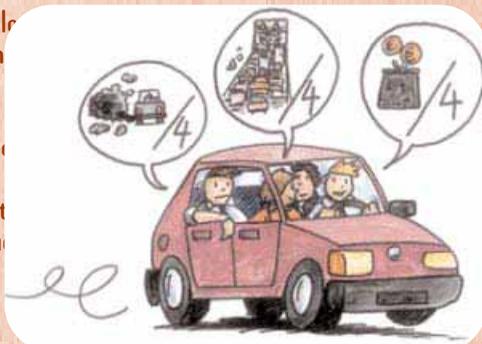
### Covoiturage : 1, 2, 3 je m'en vais... où tu vas !

**Le covoiturage, ça roule ! Un site internet fédère plus de 45 000 adeptes de ce transport en commun écologique, économique, solidaire, citoyen et pratique. De Saint-Quentin-en-Yvelines à la Bulgarie, tout est possible !**

"Tout le monde a mis sa ceinture ? alors en route !" Le moyen de transport en commun est ici une voiture. Le conducteur avait tout simplement indiqué son itinéraire et la date sur le site [123envoiture.com](http://123envoiture.com), et le voici en compagnie de deux passagers qui ont consulté internet et avec qui il partage ses frais. Outre la convivialité d'une rencontre, le covoiturage réduit le nombre de voitures sur les routes.

Les conséquences avantageuses sont dès lors multiples : il réduit la pollution et la consommation d'énergie, il améliore la fluidité du trafic et le stationnement avec des parkings moins chargés.

45 000 personnes sont aujourd'hui inscrites sur le site qu'a créé Arnaud Sarfati, habitant des Essarts-le-Roi, ville limitrophe du Parc. L'idée de ce service lui est venue il y a quelques années : "j'étais régulièrement confronté à des temps de transport allongés par d'interminables bouchons constitués de conducteurs seuls qui, tous les jours se rendent... au même endroit ! Par militantisme et par besoin, j'ai mis en ligne ce service tout d'abord en amateur. Et en 2003, j'ai fondé mon entreprise de covoiturage : Green Cove Ingénierie".



Chaque jour, entre 1 500 et 4 000 personnes visitent [123envoiture.com](http://123envoiture.com). Pour partir en vacances, aller travailler, s'échapper le temps d'un week-end, se déplacer durant des grèves ou se rendre à un festival, un salon, un match ou toute autre manifestation en France

comme à l'étranger, il suffit de quelques clics ! Dès la page d'accueil, tapez les lieux de départ et d'arrivée, vous saurez immédiatement si votre destination concerne d'autres conducteurs ou passagers inscrits. Si ce n'est pas le cas, passez une annonce en cliquant dans le paragraphe "Comment participer ?" sur "Inscrivez-vous", c'est gratuit pour les particuliers.

Arnaud Sarfati a défini une charte du covoiturage qui prône respect, propreté,

sécurité, transparence et confiance. Gages de garantie et de qualité, les membres peuvent être certifiés et même notés.

"Le covoiturage ne pose aucun problème d'assurance, c'est le contrat Responsabilité Civile du conducteur qui garantit les passagers, précise notre jeune entrepreneur. Plus il y aura de participants, plus il y aura de partenaires et d'horaires compatibles. Nous proposons un barème de calcul pour le partage des frais avec trois tranches tarifaires afin d'inciter les uns et les autres aussi bien aux petits trajets qu'aux grands voyages".

Les collectivités, les entreprises et zones d'activité peuvent également faire appel aux services de Green Cove Ingénierie pour ouvrir un site de covoiturage sur mesure

et utiliser un centre d'appel professionnel. Plusieurs communes ont franchi le pas, le département de l'Essonne également...

Vous voyagez en solo ? Et bien co-voiturez maintenant ! Inscrivez-vous sur le site pour faire connaître le trajet que vous empruntez : vous ferez des économies, des heureux et du bien à l'environnement !

Sites :  
[123envoiture.com](http://123envoiture.com)  
[covoiturage-France.com](http://covoiturage-France.com)

Patrick Blanc

## Exposition des artisans d'art

samedi 17 et dimanche 18 juin 2006

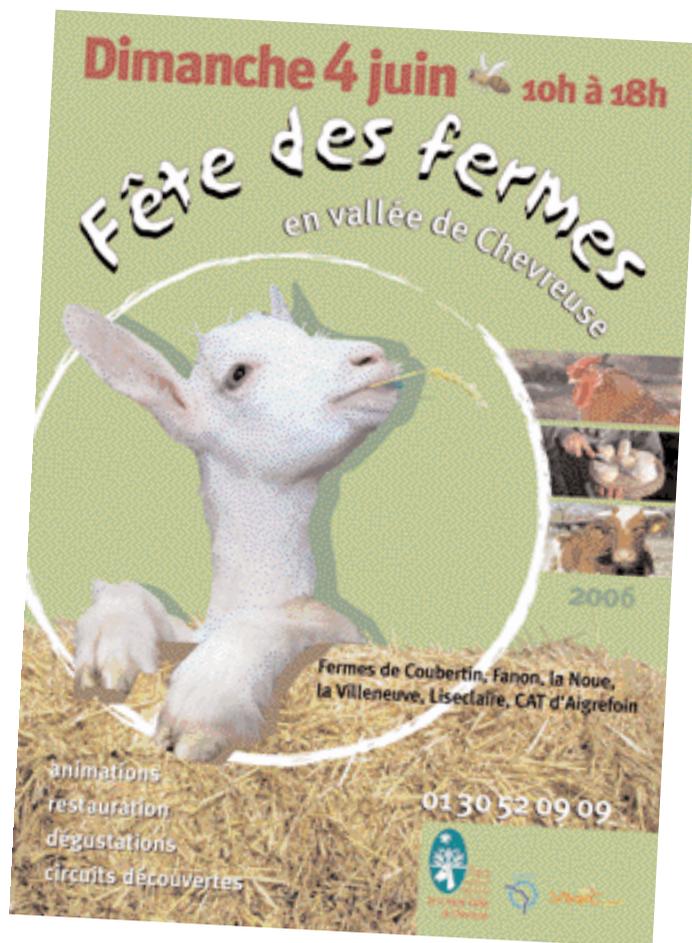
au moulin d'Ors à Châteaufort.

près d'une trentaine d'exposants vous feront découvrir leur passion et leurs réalisations

ateliers/jeux pour les enfants

entrée libre

RENSEIGNEMENTS 01 30 52 09 09



## Un thème fédérateur pour les projets culturels

L'année 2005 a été placée sous le thème de l'anniversaire de la création du Parc. Pour 2006, le groupe Culture de la commission Animation Culture a choisi de continuer à proposer une thématique annuelle que chacun pourra décliner dans ses projets. Après l'Eau et l'Arbre, ce sont Les Couleurs qui ont été retenues pour cette année.

Tous à vos palettes !

Renseignements : Sophie Dransart, Chargée du patrimoine et de la culture 01 30 52 09 09



## OPÉRATION DE SAUVEGARDE DES CRAPAUDS ET GRENOUILLES

ETANG DES VALLÉES, "LES VAUX DE CERNAY" À AUFFARGIS

Participez à cette opération de protection :

1 - semaine du 20 février : installer le dispositif

2 - tous les jours du 25 février au 7 avril : aider à la traversée des animaux

Curieux de nature ou passionnés par la nature, contactez Virginie PASTOR pour vous associer à cette opération : 01 30 52 09 09.

